

Saint-Nazaire

MAGAZINE

www.mairie-saintnazaire.fr

Mai 2011



**Paquebot France :
retour d'œuvres d'arts**

EDITORIAL

Un mois après les élections, municipales du 16 mars dernier, les équipes de la Ville et de la CARENE sont en place.

Le renouvellement des élus est tel qu'il faudra bien quelques mois pour intégrer les nouveaux et surtout pour rôder le nouveau dispositif que notre majorité a mis en place : un réseau de 7 adjoints de quartiers qui présideront les 7 Conseils de quartiers qui seront installés avant l'été pour mieux répondre aux problèmes de proximité et au quotidien des habitants un ensemble de 5 grands pôles de politiques publiques animés par 5 Maires-Adjoints, assistés d'adjoints et de Conseillers subdélégués. Par conséquent, l'organisation administrative et technique des services municipaux doit s'adapter à cette nouvelle configuration.

Notre objectif est que l'ensemble soit en place dès la rentrée de septembre pour travailler à notre futur Projet Global de Développement n° 4 qui devrait être adopté avant la fin de cette année pour programmer l'action municipale des 6 prochaines années.

LE FRANCE

Certes, le FRANCE ne reviendra jamais à Saint-Nazaire. Le principal est que nous ayons réussi à « rapatrier » ici certaines des plus belles œuvres d'art d'origine. Ces œuvres viendront compléter la plus belle collection publique d'objets de paquebots jamais réunie. Autant d'objets qui sont tous partis de Saint-Nazaire sur les navires qui sont notre fierté.

LE RUBAN BLEU

A l'ouverture du RUBAN BLEU à la mi-mai, les commerçants penseront d'abord aux clients d'une vaste zone comprise entre La ROCHE-BERNARD/SAVENAY et FORNIC et même au-delà en période estivale qu'ils espèrent attirer. Nous, élus qui avons rêvé et soutenu ce projet, nous penserons d'abord à toutes celles et ceux qui, grâce à notre initiative, auront trouvé un emploi (environ 300 personnes) sans compter les effets induits sur les emplois dans les autres commerces et services nazairiens ■

SOMMAIRE

VILLE PORT 2
Inauguration du
Ruban Bleu 4



14
PATRIMOINE
Des œuvres d'arts du France
de retour à Saint-Nazaire



CARENE
Festival Ecofilm 22

SPORT
Tournoi international du Snos
24



3 ACTUALITÉS

- **Événement**
Nouvelle édition de Grande Marée 3
- **Ville Port 2**
Inauguration du Ruban Bleu 4
- **Les échos du mois** 6

8 VIE EN VILLE

- **Organisation**
Présentation des cinq pôles de la majorité 8
- **Finances**
Le budget 2008 adopté au conseil 12
- **Patrimoine**
Des œuvres d'arts du France de retour à Saint-Nazaire 14
- **Saint-Nazaire d'hier à aujourd'hui**
Aristide Briand de retour à Saint-Nazaire 16
- **Les échos de la ville** 18
- **Expression des groupes des oppositions** 20
- **Expression des groupes de la majorité** 21

22 PARTENAIRES

- **CARENE**
Festival Ecofilm 22

23 LOISIRS

- **Sport**
Le Snos organise son meeting 23
- **Sport**
Tournoi international du Snos 24
- **Association**
La Croix Blanche dans ses nouveaux locaux 25
- **Presse**
Sortie du Haut Parleur des lycéens 26
- **Loisirs**
Raid aventure en solex 27
- **L'agenda**
Les activités culturelles 28
- **Pratique**
Les numéros utiles 31



7^e édition de Grande Marée Baignade artistique fortement conseillée

Le 7 juin, il sera déjà temps de fêter l'arrivée de l'été avec Grande Marée. En famille ou entre amis, venez déguster les saveurs d'une soirée balnéaire tout en applaudissant de nombreux spectacles de rue et autres concerts.

Née sous l'impulsion de l'association Les Escalles et du Fanal, Grande Marée fête son septième anniversaire le samedi 7 juin. Une soirée artistique, inédite, gratuite et de très large audience ; un événement soutenu et accompagné par la Ville depuis sa création en 2002.

Grande Marée renforce la découverte d'un site balnéaire privilégié entre plage, port et ville. Son propos est avant tout la convivialité : la soirée s'articule autour d'un pique-nique géant intergénérationnel auquel la population est invitée. Environ 15 000 personnes participent chaque année à ce grand rendez-vous qui surprend et innove.

Pour ce nouveau rendez-vous, les Escalles et le Fanal ont conçu un programme qui revisite le site entre plage et front de mer, entre équilibristes et spectacles fixes, entre musique et théâtre de rue. Dernière chose, n'oubliez pas votre pique-nique ! ■

Onze spectacles

La Compagnie Cir'quation Locale : spectacle de jongleurs acrobates Belges, le tout saupoudré d'humour.

La Compagnie Wazovol : chanson, acrobatie, jeu, danse autour d'une horloge géante dans ce spectacle intitulé « cours, Johnny, cours ! ». Tout un programme !

La Compagnie Nô : pierrots lunaires sur leurs trapèzes. Spectacle qui rassemble sur l'eau un cordelliste, un trapéziste et un musicien.

« A suivre » : une promenade interactive rythmée au gré des péripéties de Flux (lui) et Reflux (elle), personnages muets, vêtus de robes « aérogelées ». A voir sur terre, sur la plage... et sur l'eau !

La Compagnie Exnihilo : une pièce pour six danseurs et deux musiciens sur la plage à l'heure de la marée descendante.

Sieste verticale : duo de fer et de chair tout en haut d'un mat de six mètres. Marie-Anne Michel s'abandonne entre ciel et terre !



Les géants célestes : trois géants célestes, déracinés, plongés dans un milieu singulier, ont perdu leurs repères. Spectacle qui alterne entre compositions et musicales et interaction avec le public.

Liabeth & Liabeth : spectacle burlesque où les deux comédiennes hautes en couleur, sont soudain sensuelles, poétiques ou décalées quand elles se laissent inspirer par le fumeur d'un plat ou la robe d'un vin...

Le bagad de Saint-Nazaire : à deux reprises, les 40 musiciens du bagad nazairien se produiront sur la scène colorée de Grande Marée.

Bombes 2 Bal : voici le nouveau bal français qui, sur un mélange occitano-nordestin fait chanter et danser tout le monde. Ambiance garantie.

Badume's band : C'est avec cette formation bretonne d'une dizaine de musiciens que Grande Marée s'achèvera. Sons métissés et innovations soul au programme.

Grande Marée de 19h à 1h, entre sous-préfecture et Capitainerie.

SPORT

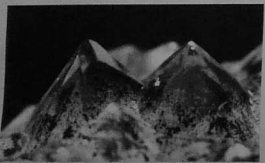
Trail de Saint-Nazaire le 4 mai



Saint-Nazaire Raid Évasion change de cap pour son 10^e anniversaire ! L'association prend en effet son envol, en adhérant cette année à l'Ufolep (Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique).
Le Saint-Nazaire Raid Évasion devient ainsi autonome dans son fonctionnement, principalement dans l'organisation d'épreuves. Il est aussi désormais plus proche de ses « valeurs » : « Pour que la notion de course ne se limite pas à un simple chrono ».
Le SNRE organisera cette année le 9^{ème} trail de Saint-Nazaire le dimanche 4 mai. Le départ aura lieu à partir de 9h45 au bois de Porcé à Saint Nazaire.
Au programme, deux distances : 10 et 22 km, ainsi qu'une randonnée pédestre de 10 km et un mini-trail de 1 et 2 km pour les enfants de 10 à 13 ans. Pour l'épreuve phare de 22 Km, le parcours empruntera chemins côtiers, sentiers, plages, escaliers et sa magnifique côte accidentée.
Contact : st.nazaire@raid-evasion.fr
Site internet : www.raid-evasion.fr <<http://www.raid-evasion.fr>>

DÉCOUVERTE

33^e salon des minéraux et fossiles



Le club de minéralogie de la région nazairienne organise son 33^e salon des minéraux et fossiles le samedi 31 mai et dimanche 1^{er} juin à la salle Jacques Bral de 10h à 19h. Ce salon réunira environ 40 exposants qui présenteront minéraux, fossiles et gemmes venant du monde entier. De plus, les membres du club y présenteront une exposition consacrée cette année au « quartz et au silice » : panneaux et vitrines permettront aux visiteurs de découvrir la grande diversité des minéraux de la silice : cristal de roche, améthyste, citrine, agates, opales, jaspes, calcédoine, bois silicifié...
De nombreuses activités compléteront ces expositions : taille de gemmes par un professionnel, détermination de minéraux et gemmes par un géologue, sciage de roches, observation de minéraux à la loupe binoculaire, vidéos...
Tarif d'entrée : 4 euros ; tarif réduit : 2 euros.
Gratuit pour les moins de 12 ans et les demandeurs d'emploi

DERNIÈRE MINUTE

Collectif votation citoyenne

Comme dans d'autres villes de France, les citoyens sont appelés à s'exprimer pour ou contre le droit de vote et l'éligibilité des étrangers aux élections locales le 24 mai prochain. Cette initiative est organisée par le collectif « votation citoyenne » et soutenue par les groupes de la majorité municipale. Des urnes seront à disposition en Mairie et dans les Mairies annexes

LOISIRS

Grande journée de vélo le 1^{er} juin



Le Vélo Club Nazairien, qui fêtera son centenaire en 2009, organise une grande journée de vélo le dimanche 1^{er} juin. Plusieurs randonnées cyclotouristes sont programmées : les Virées de la Carène (deux circuits de 82 et 50 kms) et Saint-Nazaire-Nantes-Saint-Nazaire (114 kms). Les amateurs de VTT ne sont pas oubliés avec trois circuits nature de 20, 35 et 50 kms. Tous ces circuits seront balisés et l'on y trouvera des ravitaillements et si nécessaire de l'assistance. Unique condition, avoir un vélo en bon état. À noter que le port du casque est recommandé.
Inscriptions et départs de 7h à 10h le dimanche 1^{er} juin, à la Soucoupe.
Gratuit pour les femmes et les moins de 18 ans ; 2 euros pour les hommes licenciés et 4 euros pour les autres, ravitaillement et assurance inclus.
Renseignements au 02 40 22 20 79 ou au 02 40 15 30 51

ESCAL'ATLANTIC



L'invitation au voyage en Méditerranée à travers les affiches, de 1860 à 1980

Dans le cadre de sa nouvelle destination 2008, « Méditerranée, Méditerranées », le « paquebot » Escal'Atlantic proposera quatre conférences gratuites. Premier rendez-vous le mercredi 21 mai, à 20 h 30, dans la salle de cinéma d'Escal'Atlantic. Patrick Boulanger, responsable du département Patrimoine-Culture de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille Provence, présentera « L'invitation au voyage en Méditerranée » à travers les affiches, de 1860 à 1980. La CCI de Marseille Provence possède un fonds très riche de près de 4 000 affiches dont un millier sur le thème du voyage, des compagnies maritimes, des destinations touristiques. À travers une quarantaine d'exemples, Patrick Boulanger retrace l'histoire de cet art si particulier, depuis les premières affiches des années 1860 vantant les voyages à bord des navires de la compagnie anglaise P & O, jusqu'à des affiches des années 1980.
Le mercredi 21 mai, salle de cinéma d'Escal'Atlantic à 20 h 30 ; entrée libre sur réservation au 02 28 54 08 03. Nombre de places limité. Conférence gratuite

SPECTACLE

Les Irréductibles remettent le couvert



Depuis maintenant 12 ans, la troupe des Irréductibles et la chorale composée d'élèves du lycée A. Briand réalisent des spectacles sous la direction de Mathias Val, leur professeur de musique. Ils ont pris d'abord la forme de comédies musicales : Depuis 2002 les Irréductibles ont choisi une nouvelle formule : un Cabaret ou Concert Salade riche en surprises musicales, chorégraphiques et théâtrales. Les Irréductibles présenteront ainsi sur scène en mai 2008 différentes atmosphères musicales et théâtrales : fanfare colorée, combo de jazz et soul music, musique klezmer, musique classique, chanson française, trio et quatuor vocal... ainsi que de nombreuses surprises gardées au chaud par le cuisinier. Le grand chœur du lycée qui réunit près de 80 chanteurs est bien sûr un des éléments fondateurs de cette soirée. Son répertoire dynamique et bigarré s'organise autour de chants d'origines diverses, en français, anglais, bulgare, croate, hébreu...
Trois représentations : vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 mai à 20h30 au théâtre Jean Bart.
Prix des places 7 euros / 5 euros (tarif réduit : chômeur, étudiant, moins de 18 ans...).
Réservation au 02 40 91 94 51. Site : <http://aristide.musique.free.fr>

ACTUALITÉ
Les échos du mois

BOXE

Après avoir battu le champion de France, il y a un an et demi, le boxeur amateur de Boulogne-sur-mer, Zidi-Nettour, a remporté le 3^e titre mondial de la mythique catégorie des poids mouches. Son adversaire, le champion d'Italie, en Calabre, a été défait en travers de la gorge d'Amman. Cette fois, c'est devant ses supporters qu'il compte prendre une revanche éclatante et prouver à l'Europe entière, face aux caméras de la chaîne « Eurosport », qu'il est le meilleur poids plume de l'union européenne. Six combats professionnels seront au programme de cette grande soirée de boxe avec Badre Belhaja, Julie Robert, Bastien Laforge et le dernier arrivé des sociétaires du Boxing-Nazairien, le champion de France amateur 2007, Samir Zidi-Nettour

AGORA 1901

Chanson et théâtre le 23 mai

L'Association « Mes Débilités » invite le vendredi 23 mai à l'Agora 1901, l'artiste Sylvain Sanglier qui présentera son spectacle « humoristico-pédagogique » : Est ce que ça tâche ? Est ce que ça tâche ? cela fait un an déjà que le Nazairien a repris le chemin de la scène. L'année 2007 a marqué la sortie de son second album « Est ce que ça tâche ? ». Une soirée-événement à mi-chemin entre la chanson et le théâtre, avec au saxo et à la batterie Simon Allan, et à l'accordéon Catherine Texier. Vendredi 23 mai à 20h30 - entrée gratuite (en première partie, Madame Toulemonde, chanson française)
Plus d'infos sur <http://sylvain.sanglier.free.fr> ou <http://www.myspace.com/sangliersylvain>

Eric Provost nous présente le pôle Attractivité/rayonnement

« Renforcer la richesse et la diversité de la ville »



De gauche à droite : Patricia Dupré-Cormerais, Kade Mahour, Emmanuelle Bizeul, Jean-Michel Talbourdel, Dominique Norval, Jean-Marc Allain et Eric Provost.

L'équipe du pôle

Eric Provost : maire-adjoint - Attractivité/Rayonnement (Culture/sport/loisirs, économie de proximité, tourisme, coopération, grands événements, relations internationales).
Jean-Michel Talbourdel : adjoint au maire - politiques sportives et loisirs sportifs.
Kade Mahour : conseiller municipal : délégué sport pour tous et relations avec les clubs.
Jean-Marc Allain : conseiller municipal : délégué aux équipements sportifs et de loisirs.
Emmanuelle Bizeul : conseillère municipale : commerce, artisanat, halles et marchés, droits de place.
Patricia Dupré-Cormerais : conseillère municipale : déléguée : jumelages, coopérations et solidarités internationales.
Dominique Norval : conseillère municipale : déléguée aux formations et pratiques artistiques.

La nouvelle équipe municipale est composée de cinq maires-adjoints, tous à la tête d'un pôle porteur de projets pour la ville. Saint-Nazaire Magazine présente chacun d'entre eux, à commencer par le pôle Attractivité/Rayonnement.

Saint-Nazaire Magazine : Présentez-nous votre pôle.

Eric Provost : « Composé de 7 élus, le Pôle Attractivité et Rayonnement de la Ville a pour mission de définir, coordonner et mettre en œuvre les politiques culturelles, sportives, touristiques et de loisirs de la Ville de Saint-Nazaire, au bénéfice des Nazairiens et de tous ceux qui, à titre professionnel ou privé, sont amenés à séjourner à Saint-Nazaire. Il a également en charge l'animation de la cité, qu'elle soit commerciale, sportive ou culturelle, notamment lors des grands événements qui viennent rythmer la vie de notre ville, ainsi que les coopérations et les relations internationales. »

SNM - Quel est l'intérêt pour les usagers ?

E.P. : « En regroupant dans un seul pôle le pilotage de ces politiques, nous voulons les rendre plus lisibles, plus cohérentes, et encore

plus accessibles. L'offre culturelle et sportive faite aux Nazairiens est déjà très intense, mais nous sommes persuadés qu'en faisant travailler ensemble les services et les structures qui en ont la charge, nous pourrions en renforcer encore la richesse, la qualité et la diversité. Cette plus grande transversalité doit aussi nous permettre d'être plus efficace dans l'utilisation et la mobilisation des moyens à mettre en œuvre, avec un objectif permanent : la qualité de la vie, la qualité de la ville. »

SNM - Quelles sont les priorités de votre pôle en ce début de mandature ?

E.P. : « Les priorités se situent à deux niveaux : engager rapidement la réalisation des grands projets qu'attendent les Nazairiens comme le théâtre municipal, la rénovation des équipements sportifs évoqués lors de la campagne électorale ; Et surtout prendre le temps de rencontrer et d'écouter les habitants, les

acteurs de ces secteurs, pour enrichir et finaliser les grandes lignes de l'action publique que nous présenterons dans quelques mois dans le cadre du projet global de développement.

Notre politique est définie, son architecture générale est esquissée : nous souhaitons mettre en avant une politique culturelle privilégiant la création dans toutes ses formes, une accessibilité renforcée aux pratiques et formations artistiques notamment pour les jeunes ; développer le sport pour tous et le soutien aux clubs, ainsi qu'une animation soutenue de la cité, tant sur le plan commercial que festif avec nos grands événements estivaux, nautiques et musicaux. Le développement du rayonnement et de l'attractivité de Saint-Nazaire au travers d'une offre touristique et culturelle, ambitieuse, accessible à tous les publics à commencer par les Nazairiens, ouverte sur le monde. Il nous faut maintenant finaliser le projet dans la concertation et organiser sa mise en œuvre dans la co-production et le partenariat. » ■

VIE EN VILLE

Maires adjoints

David Samzun nous présente le pôle développement urbain et habitat

« Mieux consulter et intégrer l'expression des habitants »



De gauche à droite : Jean-Jacques Lumeau, David Samzun, Olivier Peron, François Billet, Bernard Garnier et Christian Saulnier.

L'équipe du pôle

David Samzun : maire adjoint - développement urbain et habitat (aménagement, infrastructures, urbanisme, occupation du sol, espaces publics, circulation, stationnement, patrimoine immobilier, la ville quartier locale).
Jean-Jacques Lumeau : adjoint thématique - gestion des espaces publics, déplacements, stationnement.
Christian Saulnier : conseiller délégué rattaché à la propreté publique.
Olivier Peron : conseiller délégué rattaché aux espaces verts.
Bernard Garnier : adjoint thématique - gestion du patrimoine immobilier, énergies, écologie, veilles sur la qualité de la ville, gestion locale.
François Billet : conseiller délégué - commission de sécurité et d'accessibilité.

Face à la nécessité de construire 800 logements par an, le pôle développement urbain souhaite être davantage à l'écoute des habitants. Entretien avec David Samzun, maire adjoint.

Saint-Nazaire Magazine : Présentez-nous votre pôle.

David Samzun : « La composition du pôle développement urbain - habitat exprime la volonté de cohérence de nos politiques publiques sur l'urbanisme, l'habitat, l'aménagement, la gestion et l'entretien de l'espace public et de son patrimoine, le stationnement, les déplacements, la consommation des énergies, et la qualité de la ville. Ma préoccupation majeure est bien de faire la ville pour les hommes et femmes qui y vivent où qui aimeraient y vivre. »

SNM : Quel intérêt pour les Nazairiens ?

D.S. : « Les choses sont claires. Nous sommes confrontés à une demande qui nous impose la construction de 800 logements par an. Cette demande témoigne à la fois du dynamisme de notre ville, mais exige, plus que jamais, un

effort de solidarité, plus particulièrement à l'égard des familles à revenu modeste et de nos jeunes. Souvenons-nous de ce qu'a fait Etienne Caux en construisant des HLM en bord de mer. Cette Politique volontariste est montrée encore en exemple dans toute la France. Joël Batteux a poursuivi cette politique en réservant une grande part de logement aidé (HLM, primo-accédants...) dans toutes les opérations d'habitats, comme au petit Maroc. N'oublions jamais que 60 % de la population nazairienne a le droit de prétendre à l'accès au Logement à Loyer Modéré. L'autre préoccupation porte sur la qualité de vie, c'est ce qui doit nous guider dans nos politiques en termes de déplacement et de stationnement, la création de square de proximité, la qualité et l'entretien de notre patrimoine, et bien sûr le respect de notre environnement. »

SNM : Quelles sont les priorités en ce début de mandature ?

D.S. : « Les lignes directrices du développement urbain sont bien identifiées, à travers notre volonté de poursuivre l'aménagement de Ville Port, la reconstruction des quartiers Duest, la requalification du quartier de la gare, et enfin la poursuite de l'aménagement du front de mer. Ce mandat s'inscrit dans cette continuité avec une préoccupation majeure, celle de mieux consulter, intégrer, l'expression collective des habitants et de leurs représentants. C'est tout l'intérêt de la mise en place des conseils de quartiers, qui ne manqueront pas à la fois d'alimenter notre réflexion et aussi de faire mieux connaître nos choix. Le deuxième élément important pour les usagers s'est bien l'équilibre entre développement urbain et environnement. Lors du mandat précédent, nous avons certainement insuffisamment communiqué sur les actions et moyens déjà mis en place. Cette campagne électorale nous a beaucoup appris. A nous de tenir compte des messages qui nous ont été adressés à cette occasion, sans rien renier de nos valeurs et de nos engagements. » ■

Pascal Grange, maire-adjoint du pôle Solidarité/citoyenneté

« Plus de cohérence pour plus d'actions »



L'équipe du pôle

Pascal Grange : maire adjoint - solidarité/citoyenneté - solidarités, santé publique, politiques éducatives, enfance/jeunesse, prévention de la délinquance

Christophe Cotta : conseiller délégué - politiques de la jeunesse

Michel Ray : conseiller délégué - accueil extra et périscolaire, Centres de Loisirs Sans Hébergement

Marie-Christine Baudet : adjointe thématique - petite enfance, santé publique

Jeaninne Hottelard : adjointe thématique - actions sociales, personnes âgées, handicap, famille

Céline Girard-Perrin : conseillère déléguée - handicap, dépendance - vieillissement

De gauche à droite : Céline Girard-Perrin, Michel Ray, Jeaninne Hottelard, Marie-Christine Baudet, Pascal Grange et Christophe Cotta.

Le Pôle Solidarité/Citoyenneté, via son équipe, souhaite renforcer les actions en direction des publics les plus vulnérables. Trois questions à Pascal Grange.

Saint-Nazaire Magazine : présentez-nous votre pôle ?

Pascal Grange : « Le pôle est constitué des solidarités, de la santé publique, des politiques en direction de l'enfance et de la jeunesse, de la prévention de la délinquance et directement des politiques éducatives. »

SNM : Quel en est l'intérêt pour les usagers ?

P.G. : « Les politiques de solidarités et de citoyenneté, dont la priorité est accordée à la protection, à l'intégration et à l'émancipation des personnes les plus vulnérables, dans le but de préserver le lien social et la cohésion sociale de l'ensemble des Nazairiens, regroupées dans un même pôle, offrent une meilleure visibilité ; cette plus grande cohé-

rence va nous permettre d'entreprendre des actions encore plus significatives. »

SNM : Quelles sont les priorités de votre pôle en ce début de ce municipio ?

P.G. : « Nous avons lancé la mise en place des périmètres scolaires et la modification des modalités d'inscription. Sur le plan de la scolarité, plusieurs projets sont en cours : la création d'un groupe scolaire à Saint-Marc et un à la Chesnaie, la réhabilitation d'Hériot-Boncour et l'extension de Jules Simon.

Il nous faut également adapter l'offre aux besoins en matière de modes de garde des jeunes enfants et poursuivre la mise en œuvre du Projet Educatif Local qui inclut notamment l'éducation à la citoyenneté et l'aide aux devoirs.

À nous de prendre en compte le vieillissement de la population qui est une préoccupation permanente en proposant des formes d'habitat adaptées, et en contribuant à la création et à l'extension des unités de vie pour les personnes âgées dépendantes. Cette prise en compte passe aussi par l'augmentation de l'accessibilité des équipements et des espaces publics. Enfin, coordonner davantage les actions de prévention dans le domaine de la santé en soutenant les réseaux associatifs et professionnels. » ■

VIE EN VILLE

Maires adjoints

Lydie Mahé présente le pôle Ressources humaines-relations aux habitants

« Renforcer le lien avec les Nazairiens »



L'équipe du pôle

Lydie Mahé : maire adjointe - Ressources humaines, relations aux habitants (services généraux), services aux habitants et associations

Jacques le Thilly : conseiller délégué rattaché - fêtes, fêtes foraines

Gaëlle Benizé-Thual : adjointe thématique - élections et recensement

Catherine Tesseyre : adjointe thématique - affaires militaires

Jacqueline Perrin : adjointe thématique - débits de boissons

De gauche à droite : Lydie Mahé, Catherine Tesseyre, Gaëlle Benizé-Thual, Jacqueline Perrin et Jacques le Thilly.

Le Pôle Ressources humaines-relations aux habitants est en prise directe avec les usagers et les associations. Entretien avec sa responsable, Lydie Mahé.

Saint-Nazaire Magazine : Présentez-nous votre pôle.

Lydie Mahé : « Le pôle Ressources humaines, Relations aux habitants, Services logistiques - Services aux usagers et associations, répond à des enjeux prioritaires : il a pour objet de renforcer le lien avec les habitants, d'offrir à chacun une vie quotidienne de qualité répondant aux attentes en termes de convivialité et de praticité.

Issu de la nouvelle organisation politique visant à décliner les priorités de l'action municipale, le pôle sera pilote dans deux dimensions complémentaires : celle du renforcement au quotidien de la relation aux habitants notamment à travers davantage de proximité et d'écoute, en facilitant à tous les usagers l'accès aux services ; et en simplifiant leurs démarches et la prise en compte de leurs demandes.

Ce qui implique l'accroissement de la réactivité de l'organisation municipale, par une meilleure gestion des moyens internes, une adaptation continue des services ressources pour répondre aux besoins [priorité donnée à l'amélioration de la qualité du service rendu à la population].

SNM : Quel en est l'intérêt pour les Nazairiens ?

L.M. : « Ce pôle mettra ainsi en œuvre des orientations fortes. Dans le domaine des relations aux habitants, il ne s'agit pas simplement de rendre un service mais d'établir, de construire et faire vivre une relation entre habitants, entre habitants et élus, entre usagers et agents municipaux. À ce titre, il sera proposé de rendre des prestations de façon nouvelle, notamment en prenant en compte la mise en place des secteurs, la vie des quartiers et les attentes des usagers.

SNM : Quelles sont les priorités de votre pôle en ce début de municipio ?

L.M. : « Il se doit d'assurer une bonne gestion des ressources que constituent les services municipaux et les agents qui les composent. Le pôle qui regroupe particulièrement les services rendant des prestations aux usagers et aux associations et ceux distribuant des prestations en interne doit lier l'évolution des services à une politique forte en matière de gestion ressources humaines ; une politique qui prend en compte les compétences et les parcours professionnels, les besoins futurs, qui veille à renforcer les bonnes pratiques de management, la sécurité au travail et la santé à travers notamment l'amélioration de conditions de travail.

Ce Pôle ressources illustre notre volonté politique de donner une dimension nouvelle aux notions de proximité et de qualité à travers un projet de service public ambitieux. » ■



«FEMMES DRAPÉES A L'ANTIQUE AUX CORBEILLES DE FRUITS».

Claude Hertenberger (1912-2002)
La décoration de la salle à manger touristique du Paquebot "France", couvrant deux hauteurs de pont, met en scène des femmes à l'antique présentant des fruits et autres offrandes, gravées sur tôle d'aluminium. De style néo-classique, les figures de haute stature finement traitées sur fond mosaïque d'inspiration géométrique, dégagent en dépit du substrat métallique froid, une impression d'harmonie. Ces quatre panneaux mesurent chacun 248cm par 94cm.

VIE EN VILLE
Patrimoine

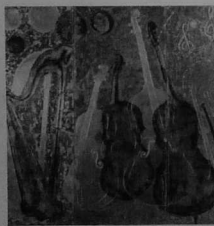
« PAYSAGE A LA MOUETTE » de Michel Rodde (né en 1913) et « CAVALIERS » de Paul Guirmand, (1926-2007)
Rétrospectivement, le paquebot France apparaît comme une œuvre d'art réunissant tous les artistes vivants du milieu du XX^e siècle. L'intérêt des deux peintures "Paysage à la mouette" de Michel Rodde et "Cavaliers" de Paul Guirmand est d'avoir décoré la salle à manger des officiers et de l'harmonieusement dans des styles différents mais proches. Les deux œuvres ne sont pas fatiguées : même format : 165cm de haut et 94cm de large. La peinture acrylique et même support : panneau d'aluminium.



Des œuvres d'art du paquebot France à Saint-Nazaire

France, paquebot mythique livré en 1962 par les chantiers navals de Saint-Nazaire, est en cours de déconstruction. De superbes œuvres d'art typique des années 60 ont été rachetées par la Ville grâce au travail de l'Ecomusée.

On ne présente plus ce célèbre paquebot de 315,66 m de long et de 33,70 m de large lancé le 10 mai 1960 en présence du Général de Gaulle. Après un véritable travail de limier et de discrètes négociations menées par Daniel Sicard, Directeur de l'Ecomusée, la ville a acquis des œuvres superbes : quatorze panneaux de laque venant du salon de musique Debussy, quatre panneaux d'aluminium de la salle à manger classe touristique, deux tapisseries de Jean Picart Le Doux en provenance du salon fumoir de 1^{re} classe.

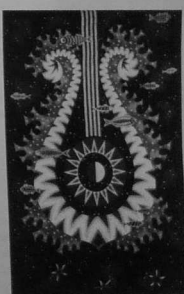


« MUSIQUE » par Pierre Bobot (1902-1974)

L'ensemble des 14 panneaux de laque représente des instruments de musiques à corde et à vent d'un orchestre. L'historienne de l'art Armelle Bouchet Mazas précise qu'il s'agit « de laque synthétique avec des applications à la feuille d'or, des rehauts de bleu et des irisations d'or qui donnent un aspect poudré. » Il s'agit des techniques des « laques gravées à l'imitation des Coromandel chinois et des laques aventurines actualisées par des techniques et des matières nouvelles ». L'ensemble fait au total 6,89 mètres de longueur pour une hauteur maximale de 2,41 mètres.

« LES BALANCIERS » DES « PHASES DU TEMPS » par Jean Picart Le Doux (1902-1982)

L'œuvre « Les phases du temps » est un grand ensemble linéaire de 17,50 m par 3,73 m de hauteur, mis en valeur dans le grand salon fumoir de 1^{re} classe du paquebot France décoré par Arbus. Sur les deux parties latérales acquises par l'Ecomusée « des balanciers stylisés évoquent le temps qui passe et la lure d'Apollon. Le dieu des Arts emplit l'air d'une musique harmonieuse qui charme les hommes et inspire les poètes (...), précise Armelle Bouchet Mazas. Jean Picart Le Doux a participé à la renaissance de la tapisserie en France. Son œuvre « les phases du temps » pour le salon 1^{re} classe du paquebot France renoue avec la tradition de la présence des tapisseries murales dans les espaces publics des paquebots français au XX^e siècle.



Toutes ces œuvres n'ont pas vocation « à dormir dans les greniers », comme l'indique le maire Joël Bateau. Elles seront, elles aussi, exposées à Escal'Atlantic et à l'hôtel de ville comme c'est déjà le cas pour une tapisserie et une laque du France III
(Sources Ecomusée de Saint-Nazaire)



Eric Provost, Marie-Odile Bouillé, Daniel Sicard et Joël Batteux présentent le prix Nobel de la Paix décerné à Aristide Briand.



Aristide Briand de retour à Saint-Nazaire

La ville de Saint-Nazaire a racheté trois pièces historiques : la médaille et le prix Nobel de la Paix décernés à Aristide Briand ainsi que son bureau de travail. Retour sur l'histoire de l'enfant du pays.

Né à Nantes le 28 mars 1862, il arrive à Saint-Nazaire à l'âge de 3 ans. Son père gère « le Café Chantant » à l'emplacement de l'actuel « Grand Café », où il fait ses premières armes politiques et est élu radical socialiste au conseil municipal de Saint-Nazaire en 1888. Il rompt avec ses anciens amis politiques d'extrême gauche qui le pousseront à quitter Saint-Nazaire. Il rejoint alors Jean Jaurès avec lequel il fonde le Parti Socialiste Français.

Une brillante carrière politique

Elu député de La Loire, ses dons oratoires font de lui un brillant parlementaire qui le conduit à devenir 26 fois ministre, dont 18 fois ministre des Affaires Etrangères et 11 fois président du Conseil ! Il est rapporteur de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat en 1905. On le revoit à Saint-Nazaire en 1907 à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle entrée

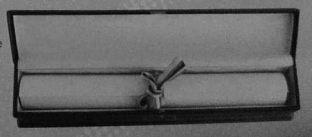
Le pèlerin de la Paix

Aristide Briand parvient à ancrer durablement dans les mentalités des Européens des années Vingt sa politique de paix par l'arbitrage, le désarmement et le rapprochement franco-allemand : les accords de Locarno (1925) et le plan Briand-Kellogg (1928) en sont les exemples les plus populaires, comme ont marqué les esprits les travaux de la Société des Nations. C'est pourquoi il reçoit

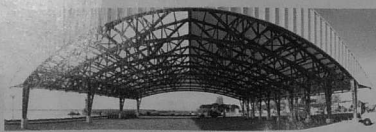
le prix Nobel de la Paix avec l'Allemand Gustav Stresemann en 1926. Celui qui fut surnommé le Pèlerin de la Paix par toute une génération qui voulait mettre « la guerre hors la loi », ne parviendra jamais à imposer son plan d'Union fédérale européenne (1930). Adulé autant qu'haï, il espérait faire naître, par son idéalisme pacifiste, l'aspiration profonde des peuples européens pour la paix. La crise économique de 1929 eut raison de ses espoirs, en transformant la fragilité des jeunes démocraties européennes en dictatures réactionnaires ou fascistes et en détruisant, petit à petit, l'édifice plein d'espoir élaboré par celui qui rêvait d'une Europe sans guerre et fraternelle et qui meurt plein d'amertume en 1932.

Mobilisation de la ville et de l'Ecomusée

Ces objets ont bien failli être définitivement perdus. Les villes de Saint-Nazaire et de Nantes ainsi que l'association Les Amis d'Aristide Briand se sont mobilisées pour que ces pièces historiques, vendues aux enchères à Nantes il y a quelques semaines, demeurent dans le domaine public. Les pièces conservées pour l'instant à l'Ecomusée seront en bonne place dans la salle du conseil municipal. ■ (Sources, Daniel Sicard, Ecomusée)



CONCERTS gratuits les 30 et 31 mai



À l'occasion de l'inauguration de la nouvelle salle (ex charpente du parc expo située désormais en bordure d'estuaire) et de la création de "Chez Dame Jeanne" par l'association Les Martins pêcheurs, deux soirées exceptionnelles sont organisées.

En plein air, «Chez dame Jeanne» investit un espace public avec un podium, une loge, du son et de la lumière pour une soirée conviviale et musicale ! La buvette extraordinaire... vous y trouverez toutes sortes de boissons... chaudes ou froides. Vous aurez peut-être la chance d'y croiser les patrons ! Un décor inhabituel pour des soirées originales ! Sur scène, des concerts s'enchaîneront avec Marro, Verleyen, Nyna Valés et Holy Mushroom.

Le vendredi 30 mai et le samedi 31 mai à 20h30 : concerts gratuits. ■

ANIMATION

Marché du monde le 17 mai



La huitième édition du marché du monde organisée par la maison de quartier de la Chesnaie se tiendra le 17 mai de 11h à 20h. Cet événement permet aux très nombreuses associations nazairiennes présentes de faire partager leurs initiatives menées à travers le monde envers des populations souvent démunies. Cette année encore, près d'une trentaine d'associations tiendront un stand. Tout au long de la journée, les animations se succéderont. Au programme, des percussions dès 11h avec Africa Rythme, du flamenco avec «Toupart duende», de la danse africaine et matorine avec l'amicale de l'Océan indien, une fanfare avec «Le grand machin chose». Ce marché du monde s'achèvera tout en musique terminée avec le groupe «Caravane».

Marché du monde le 17 mai à la maison de quartier de la Chesnaie de 11 à 20h. Concert de clôture à 20h30 ■

CENTRE DE LOISIRS

Ouverture du Cerf Volant

Le Centre de Loisirs Maternel « Le Cerf Volant », centre de loisirs sans hébergement de la Ville de Saint-Nazaire, ouvre à nouveau ses portes sur le site de l'École Carnot (24, rue Fernand Gasmier) du 07 juillet au 26 août 2008 inclus. L'accueil des enfants de 2 ans et demi à 5 ans se fait en journée ou en demi-journée sans repas, de 7 h 45 à 18 h 15. L'équipe d'animation propose aux enfants accueillis des activités ludiques variées, dans une ambiance de détente et de loisir. Les inscriptions s'effectuent uniquement sur rendez-vous. Téléphoner à partir du 28 avril 2008 au Service Enfance-Education-Jeunesse, 3, rue du Levoir au 02 44 73 43 00. Des places justificatives sont à fournir obligatoirement pour constituer le dossier d'inscription ■

PRÉVENTION

Trois jours d'information sur l'alcool

Du 14 au 16 mai, la Ville met en place plusieurs actions de prévention sur la consommation et les risques liés à l'alcool. Des temps de sensibilisations sont prévus auprès des lycéens d'Aristide Briand. Une exposition sur le cannabis sera présente au cœur du lycée, de nombreux documents (notamment sur les modes de prévention dans d'autres pays) seront consultables. Le 14 mai, à 20h, dans l'amphithéâtre du lycée, se tiendra une conférence-débat, ouverte à tous, en présence de spécialistes dont un professeur en traumatologie du CHU de Nantes. Parallèlement, une action sera menée en collaboration avec une vingtaine de restaurateurs et cafetiers nazairiens : des sets de table sur lesquels on trouvera de multiples informations, seront à la disposition des clients. Enfin, un site internet, en cours d'élaboration, permettra à chacun de découvrir les dernières infos sur les campagnes de prévention ■

CONCERT

Les jeunes en vedette à l'Orchestre symphonique

L'Orchestre Symphonique met un point final à une saison bien remplie en mettant à l'honneur de jeunes élèves du Conservatoire de Saint-Nazaire qui se produiront en solistes. Le concert se tiendra le 1er juin à 17h30 en l'église Notre-Dame d'Espérance et mettra en avant ces jeunes musiciens qui joueront du Gabriel Fauré, du Van Beethoven et du Stamitz. L'ensemble clôturera la soirée en jouant « La suite et l'ouverture de Lawrence d'Arable » de Maurice Jarre. Entrée : 6 euros et 3 euros pour les enfants. Renseignements au 02 40 22 39 90 ou au 06 27 19 55 97 ■

FANAL

Festival de films noirs



Du 14 au 20 mai, le Fanal consacre toute une semaine aux polars. Intitulé « Écrans noirs et nuit blanche », ce festival proposera deux films par jour avec, cerise sur le gâteau, une « nuit blanche » composée de quatre films. En voici le programme : Le mercredi 14 mai : « Le verdict » et « 7h58 ce samedi-là » de Sidney Lumet ; le jeudi 15 mai : soirée Akira Kurosawa avec « Chien enragé » et « Les salauds dorment en paix » ; le vendredi 16 mai avec « La soif du mal » de Orson Welles et « Le troisième homme » de Carol Reed. Le lundi 19 : « La cité sans voiles » et « Du rififi chez les hommes » de Jules Dassin ; le mardi 20 mai : « Cap Canaille » et « Neige » de Juliet Berto ; nuit blanche le 17 mai avec « 36, qui des orfèvres » de Olivier Marchal, « La nuit nous appartient » de James Gray, « Ascenseur pour l'échafaud » de Louis Malle et « Bullitt » de Peter Yates. Réservations dès le 14 mai au 02 40 22 91 36 ■

DANSE


Création de Classes à horaires aménagés


Dans le cadre de la fusion prochaine de l'École municipale de danse avec le Conservatoire à rayonnement départemental (CRD) Centre Boris Vian, la Ville souhaite créer des Classes à horaires aménagés danse (CHAD). Cette formule s'adresse aux élèves qui entrent en 6^e à la rentrée scolaire 2008/2009. Une réunion d'information aura lieu le mardi 6 mai, à 19h au Collège Jean Moulin (salle polyvalente - rue du Plessis). Renseignements au Conservatoire à rayonnement départemental tél. 02 44 73 43 40 et à l'École municipale de danse. tél. 02 44 73 44 10.


VIE EN VILLE Les échos de la ville


Permanences des adjoints de quartier et des élus de la commune


Adjoints au maire


- 

• **Arlette Mousseau**
Adjointe quartiers ouest et coordinatrice
Le mercredi de 10h à 12h à l'Espace Citoyen
Le vendredi de 10h à 12h à la Maison de quartier de l'Arche
- 

• **Gaëlle Benizé-Thual**
Adjointe Méan-Penhoët-Herbins
Le samedi matin de 9h30 à 11h30 à la mairie annexe
- 


• **Catherine Tesseur**
Adjointe Immaculée
Du mardi matin au vendredi matin de 10h à 12h à la mairie annexe de l'Immaculée.
Du mardi au vendredi de 14h à 17 sur rendez-vous.
- 


• **Françoise Lestin**
Adjointe front de mer-Sautron-Covy-Océanis
Tous les jeudis après-midi de 15h à 17h sur rendez-vous à la mairie.
- 


• **Alain Manara**
Adjoint quartiers nord
Lundi et mercredi à partir de 16h à 18h sur rendez-vous à la mairie.
- 


• **Pascal Clément**
Adjointe Centre-ville-Ville-Port-Petit-Maroc
Permanence sur rendez-vous téléphonique au mois de mai. Deux après-midi de juin : les 5 et 19 de 16h30 à 18h à Agora.

Élus de proximité

- 

• **Régine Le Bail**
Élue de proximité Keriédé-Trebale
Le samedi de 10h à 12h sur rendez-vous, une semaine sur deux à l'antenne municipale de la Trebale ou à la Maison de quartier de Keriédé.
- 

• **Martine Picard**
Élue de proximité Petit Caporal-Berthoudine-Robespierre
Le jeudi après-midi de 16h à 18h au Petit Caporal
- 

• **Jean-Marc Allain**
Élu de proximité Prézégat
Le troisième mercredi de chaque mois de 17h à 19h, salle Georges Brassens
- 

• **Véronique Gauthier**
Élue de proximité Avalix
Le vendredi de 15h à 17h30 à la maison de quartier d'Avalix.

Accueil mairie : 02 40 00 40 00
Secrétariat de l'Hôtel de Ville : 02 40 00 41 30
Mairie annexe de l'Immaculée : 02 40 66 48 23
Mairie annexe de Saint-Marc-sur-mer : 02 40 91 90 84
Mairie annexe de Méan Penhoët : 02 40 22 51 41

Opositions

NAZARIEN AUTREMENT (MoDem)

Budget sans surprise... puisque sans débat !

Lors du dernier Conseil Municipal, vos élus devaient voter le budget primitif de l'année 2008. Le vote du budget est une étape essentielle de la vie de la commune car de là dépendent les augmentations de vos impôts locaux, les budgets alloués aux projets et services de la ville. Mais c'est surtout l'outil qui est à la disposition du maire pour financer ses projets, c'est donc le moyen principal pour comprendre les priorités de la majorité municipale.

Les élus du MoDem se sont exprimés contre ce budget et ont expliqué leur vote.

Tout d'abord, nous avons eu à voter un budget pour lequel nous n'avions pas participé au débat d'orientation budgétaire qui a eu lieu en février dernier, c'est-à-dire lors du dernier conseil municipal. Ce débat avait été l'unique moyen, pour nous, de peser pour une répartition des financements plus équitable et, pour le maire, de montrer qu'il avait écouté les nazariens le 16 mars dernier.

Et puis, sous cet amas de chiffres qu'est le budget primitif, se cache tout naturellement le projet de budget par Joël Bateaux durant la campagne. Ce budget est donc l'outil qui permettait de mettre en œuvre sa volonté politique et un projet qui n'est pas le nôtre, avec des priorités qui ne sont pas les nôtres.

Nous avons donc rappelé que nous restions fidèles à nos électeurs et à un projet que nous avons défendu

en équipe. Voter de budget serait renier nos valeurs. Lors du Conseil Municipal, nous avons formulé une série de demandes auprès du Maire.

« Concernant la vie démocratique, nous avons émis nos craintes quant à la composition des Conseils de quartiers mais espérons que la mise en place de ces conseils réussisse. C'est un premier pas sur lequel nous serons vigilants.

« Nous avons à nouveau regretté l'état de nos écoles publiques en demandant au maire d'agir rapidement. Nos écoles ne sont pas dignes d'une ville comme Saint-Nazaire, d'aucune ville d'ailleurs. L'éducation est une de nos priorités et les moyens doivent être débouqués pour l'entretien des bâtiments et le matériel pédagogique.

« Nous avons demandé à Joël Bateaux (égaleme nt Président de la Carène) de porter un message en notre nom auprès de la Carène (puisque les élus des oppositions sont refusés). Nous lui avons proposé de mettre en place rapidement une filière de recyclage pour les entreprises. Il devient aberrant de tirer son emballage de papier de l'étranger quand nous jetons des tonnes d'ordures au travail.

« Nous avons plaidé pour des constructions durables, de qualité, même si elles sont plus coûteuses au départ, nous y gagnons sur du long terme, tout comme les locataires, les propriétaires et l'environnement.

« A quelques jours de l'inauguration du Ruban Bleu, nous avons rappelé que nous devions absolument revitaliser le centre ville et penser aux commerçants du Paquebot pour éviter la mort du centre ville actuel. Cela entre dans le cadre de la diversification de notre économie.

« Nous avons demandé de signer la charte de la langue bretonne, comme l'a fait le Conseil Général, pour respecter l'identité historique de notre territoire.

« Et nous avons demandé la diversification de l'offre culturelle en répondant aux attentes des Nazariens [nous avons par exemple voté contre une subvention de 3000€ accordée à un artiste d'art contemporain venu faire une exposition (de 2 mois) il y a 6 ans et qui aujourd'hui veut faire un livre].

Néanmoins, nous avons salué la bonne maîtrise de notre dette, et comprenons l'augmentation raisonnable de la taxe d'habitation. Même si nous préférons 0%, la décision de l'augmenter de 0,5% est correcte car bien en dessous de l'inflation.

Retrouvez nous sur www.modem.saint-nazaire.fr

Vos élus de « Saint-Nazaire Autrement »
Kevin ZIDORE, Martine DARDILLAC, Charles HERVY, Nadège ROUXEL, Patrick LE TALLEC, Josette EMOINDES, Jean-Christophe DIAT.

www.sn2008-2014.com

PARTI SOCIALISTE

Budget 2008 : des choix et des valeurs

Le budget de la Ville est avant tout l'illustration de choix politiques. Il est élaboré en tenant compte du contexte économique international et national, des enjeux locaux, et des engagements pris auprès des citoyens.

Le contexte international est marqué par la crise des subprimes dont les effets sont immédiats : l'accès au crédit immobilier est aujourd'hui plus difficile pour les particuliers.

Notre responsabilité est de continuer à mener une politique de logement déterminée en faveur des ménages aux revenus modestes, des primo accédants, des jeunes, des salariés.

Pour construire 800 logements par an, nous avons besoin d'une véritable stratégie foncière afin d'éviter la flambée du prix des terrains. Le budget 2008 prévoit un niveau d'investissement en foncier de 3 millions d'euros. Ce choix va dans le bon sens.

Au niveau national, le gouvernement veut faire des économies sur les dépenses sociales. Elles auront des répercussions néfastes sur les ménages les plus modestes, les petites retraites. Jusqu'à quand Filles/Sauvages leur feront-ils payer le cadeau fiscal de 15 millions d'euros fait aux plus riches l'été dernier ?

Les collectivités locales n'ont pas vocation à se substituer à l'Etat, mais en maintenant un haut niveau de financement du CCAS dans le budget 2008, notre effort en faveur de la solidarité est conforme à nos engagements.

Les enjeux locaux conditionnent également le budget de la ville. Deux exemples : la satisfaction du beson important de main-d'œuvre aura des répercussions en termes de transports, d'habitat, de services de proximité, de structures petite enfance... L'ouverture prochaine de Ruban Bleu va dynamiser l'économie de proximité de notre cité, mais nous devons veiller à son équilibre sur toute la ville.

Sont également prises en compte dans ce budget, les attentes de nos concitoyens. A titre d'exemple, le parc informatique des écoles sera complètement renouvelé d'ici juin 2008. C'était une demande forte, nous y répondons. Il faut savoir que le prochain PGD, vote à la fin de l'année, amplifiera notre réponse aux nouvelles exigences des habitants.

Ce budget illustre nos choix :

- Rendre notre ville plus attractive en maintenant un haut niveau d'investissement
- Favoriser le développement urbain par une maîtrise foncière exigeante
- Poursuivre une politique ambitieuse en matière de solidarité
- Maîtriser l'évolution de notre fiscalité qui reste inférieure à l'inflation

Ces choix nous les revendiquons. Ils sont la traduction des valeurs que nous défendons.

Christophe COTTA, porte-parole
contact : cotta@maire-saintnazaire.fr

EXPRESSION Majorité

PARTI COMMUNISTE

Toujours plus de services publics, toujours plus de charge des citoyens, toujours plus de dépenses du département, toujours plus de dépenses de la commune... La commune de Saint-Nazaire est devenue une commune à la fois très riche et très pauvre. Les dépenses publiques sont énormes, les investissements très importants, mais les recettes sont faibles. Il faut donc avancer avec l'inflation.

La pression fiscale sur l'habitant est de 1/3 du budget de la ville, si bien que pour augmenter les recettes budgétaires de 1%, il faudrait augmenter de 3 points les impôts locaux. Aussi pour rester dans le cadre de l'inflation, les impôts locaux devraient évoluer de plus de six points ; cela nous amène à réfléchir sachant que déjà même si l'égouttement, la décentralisation, le plafonnement intercommunal, l'impôt local pour beaucoup, reste une charge importante.

Il faudra bien un jour aborder les réformes de la fiscalité locale en s'attaquant résolument à une taxation des profits financiers qui pour l'instant nourissent une crise financière.

Les enjeux pour Saint-Nazaire sont importants : le logement social, la position des élus du parti communiste sur cette question, est prioritaire, mais d'autres questions planent sur notre collectivité qui restent dans l'offre globale de service aux habitants sportifs, éducatifs, culturels. Sur ces 3 aspects, permettre une offre de qualité d'un véritable service public dans des locaux sans cesse renouvelés. Au cours du dernier conseil municipal et dans le cadre de nos investissements courants, réalisés plus de 3,5 millions d'euros dans nos équipements sportifs et 3,7 millions sur le patrimoine scolaire. Sans investissements PGD. Au total l'ensemble de notre plan d'investissement sur la totalité des bâtiments, représente 15 millions 609 000 euros.

Le budget des subventions est à nos yeux un budget important. Sur son, il représente plus de 40% de nos recettes sur l'impôt des ménages. Et pourtant, tant en matière d'investissement pour maintenir et améliorer notre patrimoine, qu'en matière de subvention CCAS compris, les exigences sont fortes et nous devons le comprendre.

Les exigences des habitants et les contraintes pour y répondre, ne peuvent se concevoir sans une fiscalité innovée qui ne place pas le seul contribuable au pied du développement de sa cité.

Emmanuelle Bizeul
Contacts : bizeul@maire-saintnazaire.fr ou saulnier@maire-saintnazaire.fr

LABEL GAUCHE (Divers gauche)

COHS : des conseils de quartier... de haute sécurité. Quelle démocratie participative voulons-nous vraiment ?

LABEL GAUCHE a fait de la démocratie participative un engagement fort. Lidée force est la constitution de comités de quartier où les habitants sont associés aux projets concernant leur environnement immédiat, leur ville.

La majorité municipale, après l'avertissement de la population en élaborant des conseils de quartier. Mais ces conseils se dérouleront à huis-clos. Peut-on alors parler vraiment de démocratie de proximité ?

Dans la structure de ces CO, le collège d'habitants - qui n'existaient même pas avant que LABEL GAUCHE se fende d'un communiqué de presse - ne comptera que 3 membres coprés. Un conseil restreint surveillé par l'adjoint de quartier, c'est une démocratie musclée qu'on propose aux citoyens.

Il y aura 7 conseils de quartiers, cela fera seulement 56 citoyens consultés alors que la ville en compte 65 700. Il serait plus intéressant de débattre, de cogérer avec les habitants les dossiers du quartier, de la ville dans des ateliers d'urbanisme comme à Nantes) ou des commissions, relever leurs idées, les aider à concevoir des contre-projets.

Nous pensons que les Nazariens ne veulent pas d'une démocratie de façade, ou sous couvert de réunion publique, on les informe seulement de projets déjà entérinés par la municipalité. La démocratie participative implique que chaque citoyen ne devienne acteur de sa ville, ne laissons pas la majorité nous considérer comme des spectateurs.

La démocratie implique de nécessaires débats où chacun dispose du maximum d'informations pour présenter ses arguments.

Vigilance ! Le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le Projet Global de Développement (PGD) vont être prochainement discutés. A Theure du pétrole cher, de l'urbanisation galopante et destructrice de notre espace naturel, aidez-nous à construire une ville solidaire écologique et démocratique. Participez aux réunions organisées !

Apportez vos contributions, rejoignez-nous sur saintnazaire2008.fr

Prenez RDV auprès du secrétariat des oppositions : 02 40 00 42 10

Thierry BRULAVOINE - Nathalie BRUNEAU - Zack MOULLEC - Roseline AMELOT

SNALTERNANCE (UMP)

Perspectives budgétaires et impôts locaux

Situation paradoxale de notre commune : 40% de l'investissement est financé cash dans l'année de réalisation ! Les emprunts sont en moyenne remboursés en 8 ans.

Cela est injuste et inefficace !

Injuste : cette méthode fait payer aux contribuables d'aujourd'hui les investissements utilisés demain. Il faut répartir le financement d'une réalisation municipale en fonction de sa durée de vie entre ses utilisateurs actuels et futurs.

Inefficace : les propriétaires occupants (51% des ménages) réglent, outre la taxe d'habitation éventuellement plafonnée à 4,3% du revenu, le foncier, supportant une imposition locale très élevée pour régler ce trop rapide autofinancement.

Inefficace : la plupart des investissements de notre municipalité sont des biens à vie longue. Les financements sont des durées courtes, on en fait moins ; aménagements et bâtiments sont lancés plus lentement. Les aménagements nécessaires à l'attractivité de notre ville ne sont pas effectués.

Vers un changement de politique financière et fiscale

Notre ville dont la dette a décru du fait de la création de la Carène, peut et même doit en augmenter l'encours et la durée pour financer des réalisations indispensables à la qualité de vie de ses habitants.

Parallèlement, l'autofinancement doit être ramené à des taux réalistes en prenant en compte dans l'amortissement la durée de vie réelle des biens.

Cette diminution de l'autofinancement permettrait de ne pas augmenter les impôts des 2009.

L'actuelle majorité pourrait évoluer vers un changement raisonnable et progressif en ce sens.

Jean-Louis GARNIER - Naud Durandet-Cascino
Christian Bertin

LES VERTS

Nouvelle marée noire : des tonnes de pétrole et de questions

La pollution de l'estuaire faisant suite à une rupture de canalisation à la raffinerie de Donges appelle bien des questions. Comment expliquer un délai aussi long entre le premier constat et l'engagement des moyens destinés à lutter contre la pollution ? Quel est le rôle de la surveillance, de la sécurité des équipements ? Un mois après, l'accident - considéré au départ comme mineur par les responsables de Total - se révèle en fait beaucoup plus sérieux notamment en amont de Donges. Combien faudra-t-il de temps pour que les mieux touchés (pêcheurs, ostréiculteurs, prairies) retrouvent leurs caractéristiques naturelles ? Combien d'oiseaux souillés ? Comment seront indemnisés les pêcheurs, les agriculteurs vivant de l'élevage sur les zones de marais si les effets sur font ressentir durant des années ? Total ne paie sa responsabilité et se déclare prêt à payer... Juste application du principe du pollueur-paueur ? Le problème, c'est que l'évaluation des dégâts environnementaux est difficile et que la réparation avec des euros ne règle pas tout. Outre les préjudices matériels, il y a aussi préjudice d'image, préjudice écologique. Les conditions du procès de Enka ont poussé les Régions et de nom-

breuses communes (dont Saint-Nazaire) à faire appel, notamment pour faire évoluer le Droit vers une reconnaissance pleine et entière du principe de préjudice écologique. Continuerons cette bataille. Si notre commune est certes moins touchée, elle doit néanmoins marquer sa solidarité en portant plainte avec les communes et les autres acteurs de l'estuaire qui porteront l'affaire devant les juridictions pénales. L'environnement n'a pas de frontières, cette marée noire touche tout notre territoire, un territoire qui doit pouvoir concilier la prémissence des activités économiques et la préservation d'un écosystème de grande valeur. Plus que jamais, il est urgent de mettre en place des dispositifs d'alerte et d'intervention suffisamment rapides pour éviter les répétitions de ces accidents. Les moyens de surveillance (ELIS, ...) prévus par la loi doivent être réactifs. Plus que jamais, il faut aller vers plus de transparence sur les stratégies industrielles et les projets économiques. Une nouvelle « gouvernance » de l'estuaire doit se mettre en place. Nous sommes tous concernés, acteurs publics et privés, acteurs institutionnels et associatifs.

Contact : mousseau@maire-saintnazaire.fr

troisième édition du Festival Ecofilm

Tous concernés par le développement durable

La CARENE organise la troisième édition d'Ecofilm, festival du film du développement durable, du 19 au 24 mai. Au programme, soirées cinéma gratuites suivies de débats, journée spéciale « animations et stands » et séances de projections dans les établissements scolaires.



Projection d'« Une vérité qui dérange » avec Al Gore

La formule « Ecofilm » sera axée cette année autour de l'habitat et de la ville durables. Une semaine pour sensibiliser, informer, échanger : Ecofilm propose un temps de réflexion sur le développement durable et la protection de l'environnement. Comment construire la ville du futur ? Comment contribuer, au quotidien depuis chez soi, à la protection de l'environnement ?

Au programme du festival, des soirées cinéma grand public gratuites, des débats avec la participation de spécialistes, la visite d'une « Maison écologique » spécialement montée en plein centre de Saint-Nazaire, des séances de projections organisées avec les professeurs pour les élèves de l'agglomération, la « journée spéciale du mercredi » avec des stands, des animations et des ateliers...

Les manifestations prévues

Des soirées ciné gratuites ouvertes à tous : lundi 19 mai à 20h à Cinéville : projection

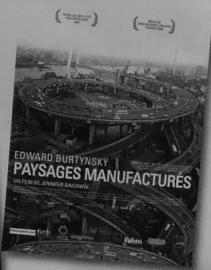


du film d'animation « Renaissance » de Christian Volkman. Thriller futuriste dans un Paris métamorphosé. Suivi d'un débat : « Ville du futur, ville durable »

Mardi 20 mai à 20h au cinéma La Malouine à Saint-Malo-de-Guersac : projection du film documentaire « Paysages manufacturés » de Jennifer Baichwal, sur les effets néfastes de l'industrialisation et de la pollution sur les paysages naturels. Débat : « Nouvelles énergies, nouveaux matériaux pour la maison »

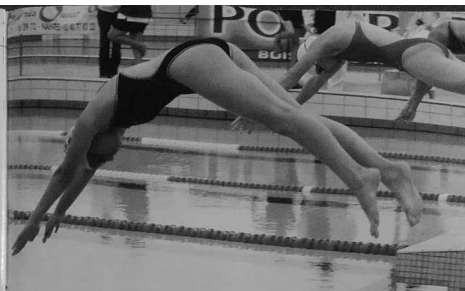
Mercredi 21 mai à 20h à la Salle familiale à Besné : projection du film « Une vérité qui dérange » de Davis Guggenheim - le fameux documentaire avec l'ancien vice-président américain Al Gore. Débat : « Tendre vers une maison autonome, passive... comment y parvenir ? »

Judi 22 mai à 20h à la Maison de quartier de l'Ilmaculée : projection du film « Un petit coin de paradis - Histoires de jardins », avec Edouard Baer. Débat : « Cultiver son jardin... en zone urbaine. »



Vendredi 23 mai à 20h à Cinéville : projection du film documentaire « L'éloge de la cabane » de Robin Hunzinger, suivi de trois courts documentaires de Benoît Théau : « Bedzed : un quartier écologique », « Fribourg-en-Brisgau, le choix d'une ville durable » et « La maison passive ». Débat : « Mon habitat durable, les gestes au quotidien en faveur du développement durable »

Du lundi 19 au vendredi 23 mai, des projections et des débats seront mis en place dans les écoles primaires, les collèges et les lycées de la Communauté d'agglomération. Cette opération de grande envergure va concerner près de 80 classes soit environ 1 800 élèves. Le mercredi 21 mai : expositions, stands interactifs, ateliers pratiques, animations ludiques et spectacle de rue... prendront place toute la journée autour du Centre République de Saint-Nazaire, sur la thématique de l'habitat écologique. De 10h à 17h. Une maison écologique « réduite » sera présente en situation réelle, sur 12 m² ; toutes les solutions pour construire ou rénover son habitat, tout en respectant l'environnement et en réalisant des économies d'énergies ■



Martine Lemoroux, vice-présidente, avec les responsables de la compétition

Le SNAN compte plus de 600 licenciés

Dans le grand bain de l'élite régionale

Pour la seconde année consécutive, le Saint-Nazaire Atlantique Natation organise les 14 et 15 juin prochains son meeting ; deux journées de compétition ouvertes au public.



Le Saint-Nazaire Atlantique Natation fut créé en 1995, issu de la fusion des deux ex-clubs nazairiens. Lors des dix dernières saisons, le palmarès sportif du club fut éloquent : 3 titres de champion de France de catégories d'âges, 5 sélections en équipe de France, un nageur sélectionné à la Coupe du monde de Paris, de nombreux titres de départementaux et régionaux.

Le meeting organisé les 14 et 15 juin à la piscine Léo Lagrange est, comme le souligne sa présidente, Martine Lemoroux, « l'occasion de mettre en avant le club à travers une compétition homologuée de haut niveau et soutenue par la Ville ». Durant deux jours, près de 300 nageurs évoluant pour nombre d'entre eux à un niveau national, seront présents autour du bassin de 50 mètres découvert de Léo Lagrange.

Le club compte aujourd'hui environ 630 licenciés, ce qui fait de cette association sportive l'une des plus importantes quantitativement sur Saint-Nazaire. La saison dernière, le SNAN

était classé 4^e club régional, troisième sur le plan départemental et « 48^e club Français sur 1200 » précise Frédéric Legal, vice-président, « cela démontre une vitalité non négligeable » ajoute-t-il. Aujourd'hui, le SNAN offre compétitions, c'est cinq groupes de natation sportive, en individuel et par équipe, une à deux formations de water-polo, un groupe masters (adultes de plus de 25 ans). Côté apprentissage, ce sont trois groupes pour les plus jeunes et un pour les adultes ; ce sont également trois groupes d'aquagym et deux groupes d'aquatic.

Dès 4 ans, des séances ludiques sous forme de jeux sont initiées afin de familiariser les plus petits avec le milieu aquatique. L'encadrement est assuré par deux éducateurs sportifs salariés à plein temps et par 7 entraîneurs bénévoles diplômés fédéraux.

Si le meeting de juin permettra au club d'être sous les projecteurs, d'autres événements accompagnent tout au long de l'année la vie du SNAN, dans et en dehors de l'eau : le

trophée des jeunes, les journées portes ouvertes (voir encadré) et, nouveauté cette année, un vide grenier en septembre. Renseignements au 06 80 01 50 23 ou sur <http://stnazairenatation.free.fr> ■

Portes ouvertes

Le club ouvre ses portes au public les 24, 25 et 27 juin à la piscine Léo Lagrange. Le mardi 24 juin de 18h30 à 20h30 ; le mercredi 25 de 17h15 à 20h45 et le vendredi 27 juin de 18h30 à 20h30. L'occasion pour le SNAN de présenter ses nombreuses activités, d'accueillir les nouveaux venus et d'enregistrer les pré-inscriptions.

Tournoi international du SNOS foot Une histoire belge encore... une fois ?

Le Saint-Nazaire Olympique Sportif organise les 10, 11 et 12 mai la 23^e édition de son tournoi international des 15 ans. Trois jours pendant lesquels le haut niveau est au rendez-vous.

Jamais trois sans quatre ? C'est la question que l'on peut se poser à quelques jours du coup d'envoi du tournoi international du Snos football. Qui parviendra en effet à empêcher le FC Bruxelles d'inscrire une quatrième fois son nom au palmarès de ce traditionnel rendez-vous de mai ? L'an dernier, les Belges l'avaient emporté en finale aux tirs aux buts contre les Slovaques de Tatran Presov.

Comme d'habitude, cette compétition réunit 16 formations. Cette année, cinq d'entre elles proviennent de l'étranger : les Ukrainiens du Dynamo de Kiev, les Allemands de Saarlouis, les Roumains de l'Olimpia Tamaseu, les Espagnols d'Avilés et le FC Bruxelles qui fera le déplacement pour s'octroyer un quatrième titre. Parmi les clubs de l'hexagone, on retiendra principalement les venues de l'AJ Auxerre, de l'Entente Sannois-Saint-Gratien et de La Roche Vendée Football.

Saint-Nazaire sera représenté par trois équipes : Le Stade Nazairien, Saint-Marc foot et, bien sûr, le Snos. Les Snosistes avaient terminé l'an dernier à une très belle quatrième place.

Finale à 17h30 le 12 mai

Le tirage au sort des poules a été effectué le 12 avril dernier chez l'un des partenaires du Snos foot. Deux jeunes du club ont procédé à la répartition des équipes. Pour aller plus loin dans la compétition, le Snos devra se défaire des Auxerrois, des Allemands de Saarlouis et de l'Entente Sannois-Saint-Gratien. Pas simple.



Tous les matchs se déroulent en deux mi-temps de 20 minutes et de 30 minutes pour la finale. À n'en pas douter, tous les clubs invités auront à cœur de donner du fil à retordre au FC Bruxelles qui part favori de ce prestigieux tournoi.

L'histoire belge se répètera-t-elle ? Réponse à partir du 10 mai au stade Léo Lagrange. **Tournoi international du Snos les 10, 11 et 12 mai. Présentation des équipes le 10 mai à 14h. Début des rencontres à 15h. Finale du tournoi le 12 mai à 17h30** ■

POULE A		POULE B	
1	SANNOIS-SAINT-GRATIEN	1	DYNAMO KIEV
2	S.C. RODEN	2	FC ATL. VILAINI
3	SAINST-NAZA	3	DISTRICT 72
4	A.J. AUXERRE	4	

POULE C	
1	R.C. ORVAULT
2	FC BRUXELLES
3	OLYMPIA TAMASEU
4	STADE NAZAIRIEN

POULE D	
1	NAVARRO AVILES
2	DISTRICT 44
3	LA ROCHE V.F.
4	STADE GUERAND



L'équipe de la Croix Blanche des nouveaux locaux.

Secouristes français Croix Blanche

Le bénévolat pour règle d'or

L'activité de l'association des Secouristes français Croix Blanche est centrée sur les postes de secours, les formations et le maintien des connaissances de ses membres. Avec le bénévolat pour règle d'or.

rencontrer, d'échanger, de s'informer », souligne d'une même voix, Jean-Claude Pageot, président de l'association nazairienne, et Marie-Christine Da Ros, responsable de la formation.

Des formations pour tous

Ils interviennent essentiellement sur le territoire de la Carene, en assurant les postes de secours à la demande des autorités, des collectivités territoriales et locales, des clubs sportifs et autres associations. Mais, comme le précise Jean-Claude Pageot, « nous participons aussi aux postes de secours sur le département, comme pour le Zénith de Nantes, ou lors de manifestations sur le site du parc des expositions de la Beaujoire. Chacune des associations de la Loire-Atlantique assure alors des permanences ». Il ajoute qu'elles sont également sollicitées pour des événements privés. Ce fut le cas pour le Tour de France à la voile, le départ du Queen Mary 2, ou pour des assemblées générales de grandes entreprises.

14 formateurs ont en charge l'instruction des membres. Cela va de l'IGPS (Initiation des gestes de premiers secours) à de nombreuses autres formations et brevets ou monitorats

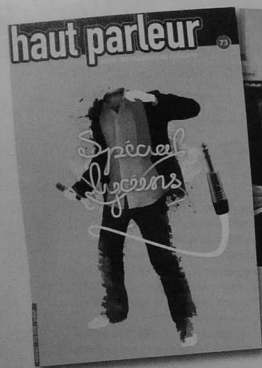
nationaux. « En outre, nous avons des formations s'adressant au grand public. Cela peut être des mères de famille, des responsables sportifs, de futurs moniteurs de voile, des professeurs des écoles, des surveillants de plage, tous ceux qui ont besoin d'un minimum de connaissances de par leur profession », explique Marie-Christine Da Ros. Toutes ces prestations sont facturées. Elles sont l'une des sources de financement de l'association nazairienne, avec les dons privés, ainsi que les subventions des municipalités de Saint-Nazaire, Montoir-de-Bretagne et Saint-Brevin ■

Un peu d'histoire

La Société des secouristes français infirmiers volontaires voit le jour à Paris le 23 décembre 1892. Elle est, en France, l'instigatrice du secourisme moderne. Très rapidement, elle est reconnue d'utilité publique par décret ministériel le 3 mars 1898. Ses infirmiers volontaires sont en première ligne pendant la nuit de 14/18. Après la guerre 39/45, au cours de laquelle elle perdit un grand nombre de ses membres, elle prend le nom de Société des secouristes français infirmiers volontaires. Le 7 novembre 1972, elle prend le nom de Fédération des secouristes français croix blanche. C'est sous ce nom qu'elle poursuit aujourd'hui ses activités dans 72 départements français, avec ses 5 000 secouristes.



Le Haut Parleur des lycéens
La musique source d'écrits



Comme chaque année, Haut Parleur, le guide des musiques de l'estuaire, a ouvert ses colonnes aux lycéens qui sont allés à la rencontre du milieu artistique. Une soirée de lancement est programmée le 15 mai. Entretien avec son rédacteur en chef, David Daunis.

Saint-Nazaire Magazine : parlez-nous de cette quatrième édition du Haut Parleur des lycéens.

David Daunis : « Trois lycées ont collaboré à son écriture : le lycée Aristide Briand, le lycée expérimental et le lycée du Pays de Retz de Pornic. Au total, ce sont 80 lycéens issus des Terminales littéraires, pour certains en option musique, qui ont participé, dont une vingtaine de rédacteurs. Comme chaque année, le projet a été lancé dès la rentrée scolaire de septembre avec une sortie du magazine programmée début mai. Les orientations de ce projet restent les mêmes : renforcer le travail scolaire par une mise en pratique en abordant les secteurs culturels et journalistiques tout en développant le sens critique par l'écriture. Il s'agit d'un projet qui permet de partir à la découverte des artistes et des professionnels du spectacle. »

SNM : « Du'en est-il de son contenu ? »

D.D. : « À Saint-Nazaire, les lycéens sont allés à la rencontre de l'Alvéole 14 et de ses deux nouvelles niches culturelles que sont le VIP pour ses musiques actuelles et le LiFE pour ses nouvelles formes émergentes. Sur place, les étudiants ont rencontré Christophe Wavellet, directeur du LiFE et Julien Potin, régisseur du VIP. Ils ont également assisté à des concerts puis ont interviewé des artistes

comme N'Guyen Lê, Albert Mercœur, Rijoji Ikeda, Zôl et Nightmare. Ce sont tous des artistes hors pair, des fouineurs de sons, des inventeurs qui cherchent à rester libres dans la création et dans leur genre musical. »

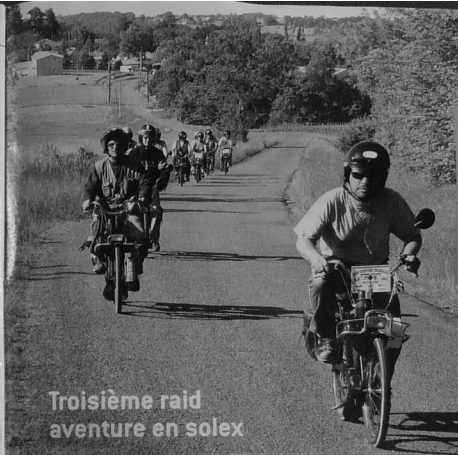
SNM : Pour fêter la sortie du Haut-Parleur, une grande soirée est prévue le 15 mai au LiFE. Dites-nous en davantage.

D.D. : « Il s'agit d'une soirée en collaboration avec le LiFE placée sous le signe de l'électro-swing. Cette soirée est l'aboutissement logique du projet des lycéens : on rencontre, on va au spectacle, on rédige et l'on retourne au spectacle... Le 15 mai, il s'agira d'un croisement d'esthétique artistique et musical entre jazz, théâtre et électro, le tout dans un esprit purement festif. »

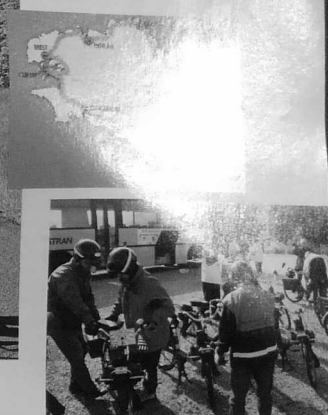
Sortie du « Haut-Parleur des lycéens » début mai, magazine de 52 pages tiré à 12 000 exemplaires et diffusé dans 700 points de vente dans tout le département.

Soirée de lancement le 15 mai au LiFE de 22h jusqu'à 1h.

Au programme, Zôl (électro), le hot club des Frères André (swing des années 40) et ses invités (SBAM Majorettes et deux clowns). Entrée gratuite ■



Troisième raid aventure en solex



La Bretagne et ses chemins de traverse

En marge de sa traditionnelle transsolexine, la Maison de quartier Méan-Penhoët organise son troisième raid aventure en solex. Neuf jours sur les petites routes communales de Bretagne.



« Quand on partait de bon matin, quand on partait sur les chemins... à vélo solex » ! Il est vrai que les paroles de la légendaire chanson d'Yves Montand sont adaptées mais la circonstance le vaut bien et colle parfaitement à l'aventure que va réaliser une vingtaine d'adeptes de cet engin d'une autre époque. Après une virée de 870 km jusqu'à Saarlouis en Allemagne en 2000, après les Pyrénées Orientales en 2004, la joyeuse bande va se lancer à toute allure (25 km/h de moyenne !), du 31 mai au 8 juin prochain, dans un Tour de Bretagne long de 800 km. Le croirez-vous ? 800 bornes en neuf jours, vissés sur la selle de son deux roues ! « C'est avant tout une aventure humaine, l'occasion de découvrir un certain nombre de terroirs, de vivre huit jours dans un esprit de totale solidarité et de convivialité » confie Georges Levallois, directeur de la Maison de quartier.

Le parcours est digne d'un Tour de France vélo, avec quelques gouttes de mélange en plus pour avancer dans les côtes ! Lorient, Concarneau, Brest, Morlaix, Paimpol, Pontivy et retour au bercail. Autant d'étapes effectuées à travers les routes départementales et communales. « On traverse des petits hameaux complètement isolés, soit on nous regarde passer comme si on était des extraterrestres, soit on nous accueille avec de grands sourires. Le vélo solex possède un gros capital nostalgique » poursuit Georges Levallois.

Des parfums d'antan

Dernière ce cortège doux-dingue, c'est toute une organisation qui est en place. N'allez pas croire que l'expédition part la fleur au fusil. Un bus de la Stran, entièrement aménagé en coin cuisine, accueillera « l'équipe sauvage »

pour chaque pause déjeuner. Une camionnette suivra le peloton durant chaque étape et fera office d'atelier mécanique ambulante et... de voiture balais au cas où la machine donnerait des signes de faiblesse. Le soir, tout le monde sera logé à la même enseigne, dans les auberges de jeunesse. L'esprit Jacques Esté plane sur cette aventure, on a aussi en tête les films de Claude Sautet comme « Vincent, François, Paul et les autres... » ; un esprit colo, un parfum d'école buissonnière, toutes ces sensations donnent envie de se faire tout petit et de se glisser dans les sacoches de leurs chevaux mécaniques. Bonne route. ■



MUSIQUE

Shin
 7 mai / 20h30 - Ouai des Arts
 Entre musique instrumentale géorgienne, chants polyphoniques traditionnels, danse folk et jazz, ces neuf musiciens géorgiens proposent une musique à nulle autre pareille.⁽¹⁾

La fille du mardi
 7 mai / 21h - VIP
 Mezza' en scène chanson. Rencontre de cinq univers musicaux sur scène autour de chansons originales françaises.⁽¹⁾



Agnostic Front + Do or die + Hoods + Back ta beat ya
 8 mai / 21h - VIP
 Un plateau hardcore de 4 artistes qui portent haut et fort le message "Hardcore for life".⁽¹⁾

Faustine Seilman + Nancy Elisabeth
 10 mai / 21h - VIP
 Mezza' en scène pop-folk. Faustine Seilman : Un voyage en apnée dans un univers ambivalent où la douceur mélancolique se frotte aux guitares. Nancy Elisabeth : Un talent étincelant qui transforme chacune de ses compositions en œuvres terriblement ambitieuses.⁽¹⁾

Vibrations
 15 mai / 20h30
 Théâtre Jean Bart
 « Escale ». Ensemble Escale. Fauré, Chausson. Renseignements : 02 44 73 43 40.

antiClimax
 15 mai / 21 h - VIP
 Dj set. Fruit du métissage, boulimique absolu de découvertes et de rencontres, tiraillé entre son amour du hip-hop et sa passion du dancefloor, antiClimax propose aujourd'hui une vision tout à fait personnelle d'un dancefloor urbain.⁽¹⁾



Mukta + Olli & the bollywood
 16 mai - VIP
 Jazz indien. Dakari Music et le label Bassofone présentent en

avant-première les nouveaux albums des indo-rennais Olli & the Bollywood orchestra et des nantais Mukta.⁽¹⁾

Atelier jazz du Conservatoire de musique
 20 mai / 21h - VIP
 Mezza' en scène jazz avec l'atelier du département de jazz du Conservatoire de musique.⁽¹⁾

Vibrations
 20 mai / 20h30
 Galerie des Franciscaïns



« Remontée de la Tamise ». Musique anglaise. Dowland, Purcell, Morley. Renseignements : 02 44 73 43 40.



Magic Malik Orchestra + Tribeca
 24 mai / 21h - VIP
 Magic Malik, flûtiste de génie, a franchi les frontières des différents univers musicaux, oscillant entre classique, jazz, reggae, électro... Tribeca métisse avec inspiration jazz, hip hop, world, rock, soul, blues, classique.⁽¹⁾

Kolision + Carapace
 31 mai / 21h - VIP
 mezza' en scène métal.⁽¹⁾



Vibrations
 3 juin / 20h30
 Théâtre Jean Bart
 « Voyage en musiques et images ». Quartet Elijy & Olivier Moreels. Jazz et multimédia. Compositions et arrangements : Hervé Porcher. Renseignements : 02 44 73 43 40.



Getatchew Mekuria & The Ex + Dioz
 6 juin / 21h - VIP
 Jazz Ethioquie & Ethno Punk.⁽¹⁾

THÉÂTRE

Des joues fraîches comme des coquelicots
 6 mai / 20h30
 Théâtre Jean-Bart
 Par la Cie Le Fil Rouge. Elles sont sept, sept femmes qui ont rendez-vous avec une histoire, on la connaît tous, elle commence par « Il était une fois une petite fille qui portait un manteau rouge... »⁽¹⁾

Ouïe, peut-être
 14 mai / 15h et 18h
 Espace Bois Savary
 Comme un imagier poétique et sensible à feuilleter, « Ouïe, peut-être » est une partition sonore et gestuelle du quotidien, une invitation à la perception des choses et des êtres à écouter et à regarder.⁽¹⁾

EXPOSITIONS

François Bertrand et Jean-Yves Hoguin
 Jusqu'au 8 mai
 Fort de Villès
 Peintre professionnel depuis 1995, François Bertrand est inspiré par les peintres de la Renaissance. Jean-Yves Hoguin réalise des peintures à l'huile, au couteau, sur des thèmes variés.⁽¹⁾

Observation / Traduction
 Jusqu'au 17 Mai
 Galerie de l'École municipale d'arts plastiques
 Les adultes de 2 ateliers de Peinture de l'école municipale d'Arts plastiques présentent leurs productions. Renseignements : 02 40 00 41 60.



Dehors
 Jusqu'au 18 mai
 Grand Café
 Rencontre avec Stéphane Thidet et Émilie Renard, critique d'art et commissaire d'exposition, le dimanche 18 mai à 15h. Aussi émerveillé que sombre, l'univers de Stéphane Thidet offre des visions distordues de la réalité. Renseignements : 02 44 73 44 00. www.grandcafe-saintnazaire.fr

Math et Art
 Du 20 au 31 mai
 Médiathèque Etienne Caux
 Un aperçu de la pratique des arts visuels à l'école. Dans le cadre de l'enseignement des arts visuels à l'école, 20



classes de la région (du CE2 au CM2) ont travaillé, durant l'année scolaire sur le thème « Math et art ». Renseignements : 02 44 73 45 60.

La bas[s]e sous-marine...
 Du 30 mai au 14 juin
 Hall d'accueil du VIP
 La basse s'expose ! A travers une déambulation labyrinthique, le public découvre tout au long de son parcours, des images et des vidéos s'inspirant des grands noms de la basse.⁽¹⁾

CONFÉRENCES

Saint Nazaire dans la révolution
 6 mai / 14h30 - Cinéville
 Organisée par l'Université Inter Age et animée par M. Daniel.

La fin des dinosaures
 13 mai / 14h30 - Cinéville
 Organisée par l'Université Inter Age et animée par M. Frankel.

Secrets de fruits : les fruits exotiques
 20 mai / 14h30 - Cinéville
 Organisée par l'Université Inter Age et animée par M. Maisonneuve.

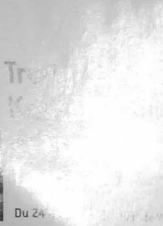
Les femmes à Saint-Nazaire dans la période 1968
 28 mai / 20h30
 Ecomusée

Organisée par l'écomusée et animée par Dominique Loiseau, historienne et sociologue qui reviendra sur cette période 1968, en intégrant les réalités des femmes nazairiennes dans le contexte national. Réservations : 02 51 10 03 03.

LOISIR
L'agenda



Trudy Kristelijn : « Ma peinture est influencée par une longue expérience de céramiste ». Francis Lafoe : « J'affectionne particulièrement... les nazairiennes... les marines... mais je me régle aussi dans les natures mortes, dans le trompe-l'œil chevalier ». ⁽¹⁾



Du 24 mai au 27 mai 2008

SPORT



Rugbymania spécial centenaire
 13 mai
 Stade du Pré-Hembert
 Organisé par le Sporting Nazairien Rugby
 Renseignements : 02 40 01 80 38, stnazaire.rugby@wanadoo.fr

Gala de boxe
 17 mai
 La Soucoupe
 Organisé par l'Union Méan Penhoët.
 Renseignements : 02 40 00 95 82, www.umpboxe.com



Enduro de rollers
 25 mai - Front de mer
 Organisé par la Ville de Saint-Nazaire.
 Renseignements : 02 44 73 44 88.

Challenge jeune mer
 31 mai - Villès Martin
 Organisé par le Snos Canoë Kagak.
 Renseignements : 02 40 88 18 69, http://www.snosack.fr

SIRS

Samedis et Cie
21 mai / de 15h30 à 17h30
Centre ville, plateau piétonnier
et esplanade des Droits de
l'Homme
Samedis et Cie s'associe à la
commémoration de l'abolition de
l'esclavage. De grands
élèves du Conservatoire de
musique, formés à la musique
brésilienne, vont entraîner le
public aux rythmes des
bongos, tambourins,
cloches... Ils seront
accompagnés par une dizaine
de caporistes de l'association
nazairienne Ouilombo.

La nuit des musées

17 mai / de 20h à 23h
Ecomusée
Chaque année à la tombée de
la nuit, à l'heure où la ville
s'endort, les musées ouvrent
leurs portes et invitent le
public à déambuler à travers
leurs collections.
Renseignements :
02 51 10 03 03.

Voyage culturel

17 mai
Les ateliers de Rennes /
Biennale d'Art contemporain à
Rennes
Le Grand Café et l'École
municipale d'Arts plastiques
organisent un voyage culturel
autour de la 1^{re} Biennale d'art
contemporain de Rennes -
Valeurs Croisées. Déplacement
en car.
Renseignements :
02 44 23 44 00 ou au
02 40 00 42 60.

MÉMO

- 1) Renseignements au VIP: 02 40 22 43 05 du mardi au samedi de 15h à 19h30 et www.les-escaliers.com.
- 2) Renseignements et réservations au Fondi: 02 40 22 91 36 du mardi au samedi de 14h à 19h.
- 3) Renseignements au théâtre Athéna: 02 51 10 05 05 www.athena.com
- 4) Renseignements à la Maison de quartier de Kerfélé: 02 40 53 53 00

La Société d'horticulture et d'art floral

19 Mai / de 14h à 18h et de
18h30 à 22h30
11, impasse Léonard de Vinci
Organise des cours spéciaux
d'art du bouquet occidental sur
le thème : Géométrie
printanière
Renseignements et
inscriptions : 02 40 61 10 83.

Don du sang

20 mai / de 16h à 19h30
au site EFS, 293 Bd Laennec
5 juin / de 8h30 à 12h
Hôtel de Ville, salle Normande
Organisé par l'association des
donneurs de sang de Saint-
Nazaire et l'EPS
[Etablissement Français du
Sang].

Festival Handicap

21 mai - Fanal
Insertion professionnelle,
handicap et monde du travail.
Soirée débat autour d'un film
en partenariat avec l'APAJH et
l'IME Clémence Royer. (2)

Visites du patrimoine

25 mai / 14h30 et 16h
Tumulus de Dissignac et phare
de Kerfélé
Tous les ans, le Tumulus de
Dissignac et le phare de
Kerfélé s'ouvrent au public à
l'occasion d'un rendez-vous
particulier. L'ensemble de leurs
secrets et richesses sera alors
dévoilé.
Renseignements :
02 51 10 03 03.

SEASAME

27 mai / 14h30 - Cinéville
Organisé par l'Université Inter
Age. Film présenté par Didier
Guineuf et les productions
du Chemin noir.

La basse en débat

30 mai / 21h - VIP
La basse constitue un élément
central dans la construction
des musiques actuelles.



Samedi, ça me dit de lire

17 mai / 15h30 - Médiathèque Etienne Caux
Littérature arabe par le Théâtre du Reflet avec les actrices Claudine
Bonhommeau et Chantal Ringot et des nouvelles d'Aziz Chouaki,
Hedeyat Sadeq, Abdelkader Djémai, Tahar Ben Jelloun, Khalil Gibran
et Naguib Mahfouz.
Renseignements : 02 44 73 45 60.

Comment s'est-elle imposée ?
Comment la choisir ?
...Plusieurs intervenants
répondront à ces questions. (1)

Inauguration de la nouvelle halle sud et création de "Chez Dame Jeanne"

30 et 31 mai / 20h30
Petit Maroc - port de
Saint-Nazaire
Voir page 18
Renseignements :
http://les.martins-pecheurs.free.fr

Portes ouvertes

31 mai et 4 juin
Ecole municipale d'Arts
plastiques
« Voir, visiter, s'informer,
rencontrer et échanger ». Le
31 mai : 11h accueil des
+ 16 ans et les adultes. 4 juin :
10h30 en direction de 6/8 ans
et leurs parents, 14h en
direction des 6/12 ans, 16h en
direction des jeunes de
12/20 ans.
Renseignements :
02 40 00 42 60.

Le LIFE

15 mai
• 22h - 1h - LIFE MIX - Z01 -
100 ans de club des années
20 à aujourd'hui
16 mai
• 21h-4h : La Promesse de
l'écran : Grande nuit de la
mouche, Pierre Leguillon
17 mai
• 20h30 : Sonates pour
violoncelle et orgue de Jean-
Sébastien Bach en partenariat
avec le Printemps des Arts
• 22h : Frans Poelstra, His
Dramatung and Bach, Frans
Poelstra et Robert Steijn
LIFE, alvéole 14, base sou-
marine.
Renseignements :
02 28 54 99 45.
www.lifefr.com ; com@lifefr.org

Sculpture dans la ville

1^{er} juin / 15h - Ecomusée
Visite découverte. Jean-
Dominique Secondi, architecte
et scénographe urbain en
compagnie du Grand Café et de
l'Ecomusée de Saint-Nazaire,
évoquera la sculpture et plus
largement l'art dans la ville.
Réservations : 02 51 10 03 03.

À voir et à lire

« La Loire-Atlantique à vélo »



de Bernard Rio
Aux Éditions Sud Ouest
La Loire-Atlantique à vélo est accessible à tous. Un
certain nombre d'itinéraires sont ainsi desservis
par des gares ferroviaires ; des locations de vélo
sont aussi proposées au départ de plusieurs cir-
cuits. Ces parcours ont été conçus pour être réali-
sés en famille. Ils ne comportent pas de difficul-
tés majeures et sont, pour la plupart, à découvrir
du printemps à l'automne.
Ce guide pratique propose 22 balades à vélo
faciles, à réaliser en famille ou entre amis pour
partir à la rencontre du patrimoine, de la nature
et des paysages de la Loire-Atlantique.

« Ami, entends-tu... »

de Béatrice Nicodème
Gulf Stream Éditeur
Nantes, 1943. Au plus fort de l'occupation alle-
mande, Félix, treize ans, ne rêve que de rejoind-
re un réseau de résistance. Au lycée
Clemenceau, Jacky, de deux ans son aîné, n'a
héros de l'ombre. Pour l'approcher et rejoindre
les rangs de l'armée secrète, Félix est prêt à
tout. Une sombre histoire de corbeau dénon-
çant des Nantis aux Allemands va lui permet-
tre de faire la preuve de son courage et de sa
détermination. Doutant de tout et de tous, Félix
se lance à corps perdu dans une enquête diffi-
cile et à l'ère qui l'amènera à regarder d'un autre
œil tous ses proches. Et sous les
bombardements des réfugiés volantes, des hommes
et des masques vont
tomber. (1)



« La Loire, un fleuve vivant »

d'Alain Bujak
Aux Éditions Ouest-France
« La Loire est le plus beau fleuve de France.
De ses gorges sauvages à son estuaire
blessé, la Loire est aussi une rencontre, une
histoire, un privilège. L'ouvrage d'Alain Bujak témoigne de cet esprit des lieux, le
sentiment d'une présence, d'une dignité qu'inspire le fleuve, celle aussi des
hommes qui font la Loire et qui ont su lui garder sa liberté. » Citation de Nicolas
Hulot, président de la Fondation pour la Nature et l'Homme. (1)

Saint-Nazaire magazine N° 209 - Mars 2008
Place François-Blancha 44600 Saint-Nazaire
Tél. 02 40 00 40 00 - Fax 02 40 00 40 10
Éditeur : Mairie de Saint-Nazaire - Directeur de publication : Joël Barteux
Rédacteur en chef : Charles Michel, direction Information-communication - Rédacteur : Bernard Glaton
Photographes : Dominique Macel et Martin Launay [Ville de Saint-Nazaire]
Ont collaboré à ce numéro : Sandrine Bellot-Le Cocq, Christine Berrhand et Michel Foucaupot
Maquettes, mise en page : Le Signare Deshoulières - Imprimerie : Actis - Distribution : Médapost
Titre à 40 500 exemplaires

PRATIQUE
Les N° utiles

Urgences

- Pompiers
- SAMU
- Commissariat central
- Gendarmerie
- Service deau
- EDF Dépannage
- GDF Dépannage
- Stran
- Hôpital
- Sos médecins
- Pharmacie de garde : see
- commissariat, 59 avenue du
- Caisses d'Allocations Familiales
- CPAM
- Croix Bleue
- Alcooliques Anonymes
- Croix d'Or

Numéros verts

- Sevrage Tabac CPAM 0 800 44 00 33
- Tabac Info Service 0 825 309 310
- Sida Info 0 800 84 08 00

Services municipaux

- Hôtel de Ville 02 40 00 40 00
- CCAS 02 40 70 00 06
- Site Internet www.mairie-saintnazaire.fr

Les marées du mois

Date	Plages nord				Plages sud					
	Marée	Hauteur	Écart	État	Marée	Hauteur	Écart	État		
21	2:32	4.50	42	18:45	4.80	55	9:37	1.95	23:44	1.95
22	3:01	5.20	62	18:24	5.25	70	9:32	1.55	23:36	1.50
23	3:44	5.51	77	18:03	5.60	84	9:30	1.10	23:29	1.00
24	4:21	5.85	95	17:45	5.95	95	10:48	0.50	23:20	0.75
25	5:06	6.05	100	17:30	6.20	103	11:11	0.50	23:14	0.60
26	5:56	6.15	104	17:15	6.25	104	—	—	23:10	0.50
27	6:27	6.25	103	17:07	6.30	100	0:43	0:43	23:07	0:40
28	7:00	6:40	96	17:01	6.25	91	1:18	0:50	23:04	0:45
29	7:53	6:40	85	17:00	6:45	79	2:05	0:75	23:02	0:45
30	8:43	6:50	70	17:00	6:55	65	3:18	1:00	23:01	0:45
31	9:38	6:50	58	17:00	6:50	54	4:17	1:45	23:01	0:45
1 ^{er}	—	—	—	17:00	6:50	51	5:22	1:75	23:01	0:45
2 ^{er}	—	—	—	17:00	6:50	48	6:18	1:90	23:01	0:45
3 ^{er}	0:59	6:20	40	17:00	6:50	48	6:18	1:90	23:01	0:45
4 ^{er}	1:56	6:25	48	18:38	6:25	53	7:30	1:90	23:00	0:40
5 ^{er}	2:41	6:45	54	18:57	6:48	57	8:42	1:60	23:00	0:40
6 ^{er}	3:12	6:55	61	19:18	6:50	64	9:39	1:45	23:00	0:40
7 ^{er}	3:43	6:55	67	19:36	6:25	68	10:30	1:15	23:00	0:40
8 ^{er}	4:18	6:50	75	19:59	6:45	75	10:50	1:00	23:00	0:40
9 ^{er}	4:51	6:30	74	19:59	6:55	74	11:24	1:00	23:00	0:40
10 ^{er}	5:24	6:10	76	20:00	6:50	76	—	—	23:00	0:40
11 ^{er}	5:55	6:35	74	20:00	6:55	73	0:39	1:00	23:00	0:40
12 ^{er}	6:25	6:25	70	20:00	6:45	71	0:57	1:00	23:00	0:40
13 ^{er}	6:58	6:45	64	19:57	6:30	66	1:31	1:15	23:00	0:40
14 ^{er}	7:29	6:00	64	19:48	6:35	65	2:03	1:05	23:00	0:40
15 ^{er}	8:07	6:05	58	19:33	6:45	55	2:49	1:00	23:00	0:40
16 ^{er}	8:53	6:05	42	19:29	6:40	49	3:34	1:00	23:00	0:40
17 ^{er}	9:37	6:00	47	22:53	6:20	48	4:25	1:00	23:00	0:40
18 ^{er}	10:17	6:05	46	—	—	—	5:25	1:00	23:00	0:40
19 ^{er}	0:17	6:25	46	18:58	6:00	48	6:20	1:00	23:00	0:40
20 ^{er}	1:12	6:50	51	18:58	6:00	55	7:06	1:00	23:00	0:40
21 ^{er}	2:18	6:50	60	18:49	6:10	68	8:05	1:00	23:00	0:40

écofilm

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DU 19 AU 23 MAI 2008

Ville et Habitat durables




Soirées Ciné gratuites - Débats
 lundi 19 - « Renaissance »
 Cinéville - Saint-Nazaire
 mardi 20 - « Paysages manufacturés »
 Ciné La Malouais - S'-Malo-de-Guersac
 mercredi 21 - « Une vérité qui dérange »
 Salle familiale - Beaulieu
 jeudi 22 - « Un petit coin de paradis »
 IMJ de l'Immaculée - Saint-Nazaire
 vendredi 23 - « L'Eloge de la cabane »
 Cinéville - Saint-Nazaire

Animations, stands, ateliers pratiques
 mercredi 21 mai - Paquebot
 et Halles de Saint-Nazaire

Projections dans les écoles, collèges, lycées

02 51 16 48 48
www.agglo-carene.fr



plu 
 avec **VOUS,**
 Saint-Nazaire
 construit son
 avenir!



Supplément au Saint-Nazaire magazine de mai 2008



des enjeux qui vous concernent...

édito un PLU pour tous



Jusqu'en 2004, le Plan d'occupation des sols (POS) a permis de mettre en œuvre les projets urbains initiés par la Ville dès 1989. Conformément à l'obligation légale, il a été mis en révision pour laisser place au futur Plan local d'urbanisme (PLU).

Je souhaite que notre PLU soit un projet de territoire partagé, fruit d'une large concertation avec les Nazairiens. Il doit être une proposition forte, une étape et une feuille de route pour les quinze années à venir. Il va en effet déterminer les évolutions futures de notre ville dans pratiquement tous les domaines : logement, déplacements,

équipements, services et espaces publics, activités économiques et commerciales, espaces naturels... Il pourra autoriser la construction dans certaines zones urbaines ou au contraire l'interdire dans celles que nous voulons protéger.

C'est pourquoi son élaboration nécessite la participation de chacun. Ce document vous présente les principales orientations du PLU pour que vous puissiez apporter votre contribution au projet.

Joël Batteux
Maire de Saint-Nazaire

... déclinés dans le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

un territoire **solidaire et durable**



les 6 orientations du PADD

- Affirmer le positionnement de Saint-Nazaire comme ville centre d'un bassin de vie de 250 000 habitants.** Saint-Nazaire concentre une grande partie des commerces, services et emplois dont les habitants de la presqu'île, de la région de Savenay et Pontchâteau ont besoin.
- Assurer des conditions de vie optimales pour tous.** Chacun doit pouvoir se loger selon ses besoins et ses moyens, avoir accès aux commerces et services, aux espaces de détente et de promenade à proximité de son quartier.
- Optimiser l'organisation du territoire pour en maintenir les grands équilibres.** Équilibre entre la ville et la campagne, entre les secteurs d'habitat et les zones d'activités, une bonne répartition des commerces et des équipements.
- Valoriser le patrimoine et les paysages de la commune.** Porter attention à ce qui fait la qualité de nos paysages, espaces naturels ou éléments bâtis, les identifier, les faire connaître, respecter et mettre en valeur.
- Renforcer le développement économique et poursuivre la diversification des activités.** Prévoir les espaces nécessaires à l'accueil de nouvelles entreprises de secteurs diversifiés, favoriser l'expansion des entreprises existantes, développer la recherche et la formation.
- Réguler les échanges et les déplacements.** Un maillage efficace des réseaux de transports, pour limiter la circulation automobile, inciter à l'usage des modes doux (vélo, marche à pied) et organiser le stationnement.

combien d'habitants en 2020?

Nous sommes 67 200 habitants aujourd'hui à Saint-Nazaire, au cœur d'un bassin de vie qui en compte environ 250 000. En 2020, selon les prévisions de l'Insee, nous serons près de 80 000. Chaque année, de nouvelles populations viennent s'installer sur le territoire de la commune, attirées par la proximité du littoral et la qualité de vie nazairienne. Ce dynamisme entraîne une hausse significative des prix de l'immobilier et le départ des jeunes actifs vers des communes plus éloignées où le foncier est moins cher. Pour permettre à chacun de vivre et de travailler à Saint-Nazaire dans un cadre de vie agréable et durable, la mairie a pour ambition de **faciliter la construction de logements à loyer maîtrisé et l'installation d'entreprises créatrices d'emplois**.

Saint-Nazaire, une ville solidaire et durable

La ville a la chance de connaître une croissance démographique. Elle est source de développement et de diversité sociologique. La densification de l'habitat, aujourd'hui défendue par de nombreuses villes, est nécessaire, elle permet de limiter l'étalement urbain et le mitage de la campagne qui induisent des déplacements plus nombreux, très gourmands en énergie et polluants.

Une ville dense est synonyme de ville durable

En faisant ce choix, ou la diversité des modes de vie est possible. En faisant ce choix, Saint-Nazaire privilégie **la qualité de vie sur son territoire en protégeant ses espaces naturels et en permettant à chacun d'habiter à proximité des commerces, équipements et services**. Parmi les 10 000 logements construits d'ici 2020, au moins 2 000 (20 %) seront à loyers modérés et maîtrisés.

25 ans de métamorphose

Depuis plus de deux décennies, Saint-Nazaire imagine et met en œuvre son projet urbain, convaincue de la nécessité d'innover pour se développer. Objectifs de la municipalité : retourner la ville vers la mer et redonner vie au centre-ville. La réalisation du Paquetbot, la création de Ville-Port, l'aménagement du front de mer, la réhabilitation et la construction de logements sociaux et d'équipements publics, sont autant d'initiatives qui ont peu à peu fait émerger les atouts de la ville. Les projets d'aujourd'hui (le Ruban bleu, le pôle tertiaire autour de la gare, les nouveaux programmes immobiliers...) dans la lignée de ceux d'hier, **contribueront au dynamisme de Saint-Nazaire**.

des services pour tous

Saint-Nazaire bénéficie de nombreux équipements et services publics de qualité.

La municipalité envisage de nouvelles dessertes de transports en commun pour faciliter leur accès.

Des équipements et des pôles de commerces de proximité, lieux privilégiés d'échange et de convivialité, seront également créés dans les nouveaux quartiers.

place aux bus

La voiture est le mode de transport le plus utilisé par les Nazairiens. L'entretien de la ville, la largeur des rues et généralement relativement floues espacent la proximité de son usage sur celui des transports en commun. Pour autant, ce mode de déplacement est particulièrement peu économe en énergie. Il génère, en outre, d'importantes émissions de stationnement en centre-ville.

Un projet de transport rapide (Tur) est en cours à l'étude. Les zones à urbaniser, ou sera tracé de son futur tracé. D'autres initiatives seront lancées pour favoriser les modes de déplacement doux (vélos...) et améliorer le stationnement.

une économie en plein essor

Longtemps portée par l'industrie (construction navale et aéronautique), Saint-Nazaire est aujourd'hui dans une dynamique de diversification de son économie. **La complémentarité entre les activités industrielles, tertiaires, résidentielles et touristiques représente un enjeu majeur.** Avec l'extension de la zone industrielle de Brais, le pôle tertiaire, le confortement des espaces industriels portuaires, le renforcement du commerce dans le centre-ville et le soutien qu'elle apporte aux activités touristiques, la municipalité encourage cette complémentarité.

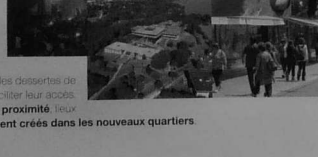
priorité au développement durable

La qualité des paysages, des espaces naturels et urbains de Saint-Nazaire est un des atouts de son attractivité.

Leur préservation et leur mise en valeur sont une priorité pour la municipalité

Elle souhaite intégrer un certain nombre de principes dans son document d'urbanisme : limitation du mitage du territoire, respect d'une "trame verte et bleue" pour assurer une continuité biologique entre les espaces naturels,

gestion des eaux pluviales, économie d'espace dans les nouveaux quartiers. Grâce à plusieurs priorités, la municipalité veillera à ce que les nouvelles constructions s'intègrent dans les paysages et respectent l'environnement. Elle mettra également en valeur le patrimoine historique et culturel de la ville et préservera les qualités urbaines des quartiers.



le PLU... mode d'emploi



Qu'est-ce qu'un Plan local d'urbanisme ?

Le PLU (Plan local d'urbanisme) est un document de planification urbaine créé par la loi Solidarité et renouvellement urbains (SRU) du 13 décembre 2000.

La planification urbaine permet d'anticiper et d'accompagner le développement démographique, économique et social d'une ville. Élaboré à l'échelle de la commune en cohérence avec les autres documents d'urbanisme, le PLU fixe les règles d'occupation et d'utilisation du sol (zones urbanisées, zones à urbaniser, espaces naturels...) en établissant un zonage du territoire et des règles de construction adaptées pour chaque zone. Il se substitue au Plan d'occupation des sols (POS).

Le PLU s'impose à tous : particuliers, administrations et entreprises. Il sert de référence à l'instruction de diverses demandes (permis de construire, déclaration de travaux...).

Le PLU est constitué de différentes pièces :

- **un rapport de présentation** qui comprend un diagnostic du territoire (ses forces et faiblesses dans les domaines de l'habitat, de la démographie, de l'économie, des déplacements...) et l'analyse de l'état actuel de l'environnement;
- **un Projet d'aménagement et de développement durable** (PADD) qui définit les orientations d'urbanisme à long terme et les aménagements retenus par la Commune (le projet de territoire);
- **le règlement** qui applique concrètement les orientations du projet par des règles écrites (elles encadrent l'occupation des sols, la forme des bâtiments, les conditions de desserte automobile, les normes de stationnement, l'aménagement extérieur, les possibilités maximales de construction...) et qui est complété par le plan de zonage et ses annexes.

Comment élabore-t-on un PLU ?

La procédure d'élaboration du PLU est encadrée par la loi. Elle se déroule en quatre grandes étapes juridiques de durées inégales :

- Étape 1** : délibération du conseil municipal prescrivant l'élaboration du PLU
- concertation et consultation dont les modalités sont définies par le conseil municipal
 - débat au sein du conseil municipal sur les orientations générales du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)
- Étape 2** : délibération du conseil municipal arrêtant le projet du PLU
- Étape 3** : enquête publique organisée par arrêté du maire
- synthèse de l'enquête publique
 - le projet peut éventuellement être modifié suite à l'enquête publique
- Étape 4** : délibération du conseil municipal approuvant le PLU

La concertation, où en sommes-nous ?

jusqu'en 2006	2007	2008	2009
<p>études préalables et concertation</p> <p>phase 1 : "la révision du POS : pourquoi ? comment ?"</p>	<p>concertation phase 2</p> <p>sur les enjeux du PADD et débat en conseil municipal</p>	<p>- printemps</p> <p>concertation phase 3 sur les orientations du PLU</p> <p>- automne</p> <p>concertation phase 4 sur le projet</p> <p>- décembre : arrêt du projet en conseil municipal et bilan de la concertation</p>	<p>- hiver : consultation des personnes publiques associées (État, chambres consulaires...)</p> <p>- printemps : enquête publique</p> <p>- septembre : approbation du PLU en conseil municipal</p>



le PLU s'expose

Chaque usager ou professionnel peut consulter l'ensemble des pièces du PLU.

Documents consultables au fur et à mesure de l'avancement du projet sur le site internet de la Ville www.mairie-saintnazaire.fr



les principales zones du PLU

Le plan de zonage du PLU va délimiter différents types de zones qui ont chacune une vocation particulière. Cidessous quelques exemples.



zones A

Seront classées en zone agricole les terres de la commune qui présentent un potentiel d'exploitation agricole, biologique et économique. Les seules constructions autorisées seront celles nécessaires aux services publics et à l'exploitation agricole.

Exemple : Les Prés Hauts

zones N

Les zones naturelles sont de trois types :

- les zones à protéger en raison de la qualité des sites,
- les zones non bâties qui nécessitent des aménagements légers pour bénéficier d'une bonne gestion et d'un entretien pérenne,
- les zones naturelles habitées (hameaux) qui n'ont pas vocation à se développer, mais dans lesquelles les maisons doivent pouvoir être entretenues, rénovées voire légèrement agrandies.

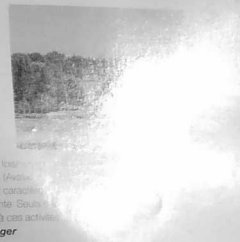
Exemple : marais des Aunielles



zones UL

Les zones urbaines de loisir (UL) sont destinées à conserver les grands jardins, les bois (Avesnes), les champs et les prairies. Elles conserveront leur caractère paysager et de détente. Seules les constructions liées à ces activités sont autorisées.

Exemple : parc paysager



les grands principes du règlement

Vous souhaitez réaliser une extension de votre maison, poser une véranda ? Vous désirez acheter ? Votre voisin a décidé d'entreprendre des travaux ?

Le règlement du PLU va préciser les règles qui régiront la construction à Saint-Nazaire. Une fois qu'il sera approuvé, vous pourrez vous y référer pour connaître celles applicables à votre parcelle.

Articles 1 et 2
Définissent ce que j'ai le droit de construire sur mon terrain.

Articles 3 et 4

Définissent mes réseaux d'alimentation (eau, électricité, téléphone...) et l'évacuation (eaux usées, eaux de pluie...) et la façon dont je vais accéder à mon terrain.

Articles 5 et 9

Définissent la taille minimale de mon terrain pour être constructible et l'emprise au sol à laquelle j'ai droit (seulement dans les zones paysagères les plus sensibles).

Articles 6, 7 et 8

Définissent l'implantation de ma construction sur le terrain par rapport aux voies et aux limites séparatives.

Article 10

Définissent la ou les hauteurs de ma construction, hauteurs totales et hauteurs par rapport aux constructions voisines.

Article 11

Donne des indications sur l'aspect extérieur de ma construction (harmonie des formes et des couleurs, utilisation des matériaux...).

Article 12

Définit le nombre et le type de places de stationnement que je devrai réaliser sur mon terrain.

Article 13

Définit la façon dont je peux aménager la surface non bâtie de mon terrain (quelle végétation ? combien d'arbres ? etc.).

zones UE, UF, UG

Dans les zones de grands équipements, d'activités économiques et commerciales, les implantations et les gabarits autorisés par le règlement seront adaptés à la destination des bâtiments à construire.

Exemple : zone industrielle de Brais



zones UC

Des règles spécifiques graduées selon trois niveaux de sensibilité (trois zones) permettront de protéger les qualités paysagères de la frange littorale, particulièrement sensibles.

Exemple : Trébèzy

zones UA

Les zones urbaines, au nombre de quatre, couvrent toute la partie centrale de la ville, les quartiers rattachés au centre-ville et Méan-Perhoët qui a vocation à faire partie intégrante du centre-ville.

Dans ces zones, il est possible de construire de nouveaux logements ainsi que les équipements et services dont les futurs habitants auront besoin. Chaque secteur bénéficiera d'un règlement adapté au bâti existant et à ses caractéristiques. Exemple : le centre-ville et les quartiers environnants



zones UB

Dans ces anciens villages aujourd'hui reliés à la ville-centre, les caractéristiques paysagères (organisation et formes du bâti) seront préservées et valorisées.

Exemple : bourg de l'Immaculée



zones AU

Les extensions de la ville seront réalisées dans les zones à urbaniser. Elles seront définies en fonction de la proximité des transports en commun, des équipements et des commerces dans une logique de développement durable.

Exemple : Coulevé et Québrais





Pourquoi les prix de l'immobilier ont-ils augmenté à Saint-Nazaire ? La hausse quelle se poursuivre ?

La hausse des prix de l'immobilier est due en grande partie à l'attractivité de la ville, la proximité du littoral, la croissance économique et le développement de Saint-Nazaire ont attiré de nouveaux habitants, faisant mécaniquement augmenter les prix.

Au-delà de ce signe paradoxal de bonne santé, l'augmentation est également due à un nombre insuffisant de logements, notamment les logements à la location. Dans un souci de mixité sociale et de mélange des générations et pour continuer d'accueillir de nouveaux ménages dans de bonnes conditions, la municipalité a prévu la construction de 10 000 logements d'ici 2020, dont au moins 2 000 seront à loyers modérés.

Où vont être construits les 10 000 logements, ce chiffre paraissant important au regard du foncier disponible ?

Les 10 000 logements seront répartis entre d'une part les opérations de rénovation urbaine (3 500 logements) sur les parcelles vides, en remplacement de bâtiments industriels existants, sur les friches et au cœur des grands îlots, et d'autre part l'extension urbaine (6 500 logements). Ces nouveaux quartiers bénéficieront de nombreux commerces et des équipements publics nécessaires.



les questions que vous vous posez

Les nouvelles constructions devront-elles avoir des labels environnementaux (Haute qualité environnementale, Haute performance énergétique...)?

La Ville encourage vivement les démarches environnementales mais ne peut les imposer dans la PLU, cette initiative appartient aux maîtres d'ouvrage qui doivent, a minima, respecter les normes imposées par le code de la construction. Cependant, le règlement de PLU présente des mesures d'incitation à la qualité environnementale et à l'usage des énergies renouvelables.

Quels types de logements vont être construits ?

La municipalité veillera à la diversité de l'habitat qui sera construit. Il s'agira d'habitat collectif ou individuel, de location sociale ou privée, de logement en accession à la propriété, de T1 pour loger les personnes seules, T2 et T3 pour les couples, T4 et T5 pour les familles nombreuses. Des logements pour les personnes âgées dépendantes et celles à mobilité réduite seront également aménagés.

Quelles réponses aux besoins des personnes âgées qui habitent à Saint-Nazaire ?

En 2030, les Nazairiens de plus de 60 ans représenteront un tiers des habitants. D'ores et déjà, la Ville se préoccupe des infrastructures et structures d'accueil nécessaires aux personnes âgées en fonction de leur degré d'autonomie. Le schéma gérontologique de la CARENE servira de cadre à la mise en place de logements adaptés ou adaptables pour permettre aux personnes âgées de rester autonomes chez elles le plus longtemps possible, ou de vivre en résidence spécialisée, si elles le souhaitent.



Pourquoi la densification des constructions individuelles n'est-elle pas encouragée ?

Le PLU permettrait de construire plus de maisons individuelles sur certains secteurs de la ville. La réalisation de structures permettrait d'accueillir des équipements publics et des services accompagnant la création de ces nouveaux quartiers. Mais les maisons individuelles sont fortement consommatrices d'espace. Il est donc essentiel d'envisager en parallèle un habitat plus dense permettant de mieux partager l'espace entre tous les habitants. En revanche, d'autres zones de la commune seront protégées de tout bâti afin de préserver des espaces naturels de qualité.

Pourquoi densifier la Ville ?

Pour que chacun habite plus près de son lieu de travail, des commerces, équipements et services publics, réduise ainsi ses déplacements et gagne en qualité de vie. Parce que c'est le seul moyen de laisser intact nos espaces naturels pour les générations futures et de continuer à bénéficier d'un environnement exceptionnel préservé.

Construire les nouveaux logements sous forme de maisons individuelles à la campagne reviendrait à urbaniser 1 000 hectares d'ici 2020, soit un tiers des surfaces naturelles et agricoles de la commune. À ce rythme, en 2050 nous n'aurions plus aucun espace naturel. À Saint-Nazaire la densification sera limitée : on construira en moyenne 2 logements supplémentaires pour 15 logements existants.

La Ville va-t-elle supprimer des espaces verts pour construire des logements ?

Il est nécessaire d'utiliser une partie des terrains non bâtis de la ville pour optimiser l'espace urbain et limiter ainsi l'extension de la ville sur les espaces naturels.

Les larges espaces hérités de la reconstruction ont été plutôt surdimensionnés à Saint-Nazaire. Certains d'entre eux sont des délaissés issus de la guerre, des terrains qui n'ont pas trouvé d'affectation bâtie, et étaient aujourd'hui peu fonctionnels et sous-utilisés. Les projets de constructions implantés sur ces terrains sont systématiquement accompagnés d'un aménagement paysager qualitatif des surfaces conservées en jardin.

Il s'agit donc de privilégier la qualité de ces espaces plutôt que leur superficie.



Ne faudrait-il pas faire une pause après plusieurs années de développement urbain ?

Une pause se ferait au détriment des habitants de la ville : les propriétaires privés continueraient à vendre leurs terrains aux promoteurs qui seraient alors seuls à répondre à la demande de logements et ce, à des prix non maîtrisés.

Une pause de l'action publique dans le domaine du logement entraînerait inévitablement un surcoût des prix de l'immobilier et, par conséquent, l'exclusion de toute une partie de la population.

pour **VOUS** *exprimer*



Jusqu'à la fin du mois de novembre 2008,

la concertation sur les orientations et le projet de PLU se poursuit :

- exposition dans le hall de la mairie de mi-mai à mi-juillet ;
- réunions publiques à l'automne.

Tous les Nazairiens y sont attendus !

Vous pouvez apporter votre contribution au projet du PLU :

- sur les registres de l'exposition
- par mail plu@mairie-saintnazaire.fr
- sur le site Internet de la Ville www.mairie-saintnazaire.fr
- par courrier :

Mission PLU

Mairie de Saint-Nazaire

Place François-Blancho - BP 416

44606 Saint-Nazaire cedex

Toutes les informations sur le PLU
sont consultables sur le site Internet
www.mairie-saintnazaire.fr